

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, président**  
**Mme LINDA ST-MICHEL, la commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE NO 6 AU CENTRE DE  
TRAITEMENT STABLEX À BLAINVILLE**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

**VOLUME 4**

---

Séance tenue le 11 mai 2023 à 13 h 30  
Cabane à sucre Jean Renaud & fils, 1034, boul. Arthur-Sauvé - Saint-Eustache et Webdiffusion

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 11 MAI 2023**

MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR :**

M. BENOIT ROMPRÉ ..... 4

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

M. CLAUDE BEAUDET ..... 13

Mme MARTINE OUELLET ..... 16

M. PIERRE GINGRAS..... 39

Mme NANCY GÉLINAS ..... 62

**PRÉSENTATION DU MELCCFP :**

Mme ÉLIZABETH PARENT ..... 72

PAUSE

REPRISE

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

LA COMMISSION..... 79

Mme SYLVIE CLERMONT ..... 83

Mme CHANTAL PELOSSE ..... 90

M. PHILIPPE LEGUERRIER ..... 98

Mme LUCIE MASSÉ ..... 101

M. ALEXANDRE RICHARD ..... 113

Mme ANNE CORBEIL..... 120

LA COMMISSION..... 126

MOT DE LA FIN ..... 135

**FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE**

**SÉANCE DU 11 MAI 2023**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

10 Bon après-midi, Mesdames et Messieurs. Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette déjà quatrième séance des travaux de la commission d'enquête et de l'audience publique qui portent sur le projet de réaménagement de la cellule 6 au centre de traitement Stalex à Blainville.

15 Dans un premier temps, je souhaite vérifier auprès, d'abord, du promoteur, de l'initiateur, s'il a déposé de nouveaux documents. – Monsieur Rompré?

15 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

20 Oui, Monsieur le président, on a déposé des nouveaux documents. On a déposé la Revue bibliographique du CRIQ contenant des éléments concernant le procédé Seal-o-Safe. On a aussi déposé le Graphique présenté sur les signalements reliés aux odeurs. On a déposé la Capsule sur le thème de l'hydrogéologie, présentée par monsieur Jacques Blanchet d'Englobe. On a déposé aussi le document sur le fonds de fiducie, la valeur actuelle du fonds et l'estimation à l'horizon de 2065.

25 On a déposé l'extrait de l'autorisation ministérielle qui limite la réception des matières résiduelles dangereuses et des sols contaminés des États-Unis. Et finalement, on a déposé, aussi, l'interprétation et la vulgarisation des deux premiers paragraphes de la section 3.3, Identité du cessionnaire.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup. – Monsieur Savoie, de votre côté?

35 **M. PATRICE SAVOIE :**

Bonjour, Monsieur le Président, Madame la commissaire. Oui, nous avons déposé le document sur la longévité et les caractéristiques des membranes. Également, le document mis à jour sur l'augmentation des coûts de gestion post-fermeture à 1,50 \$, donc de la tonne métrique. Et

40 puis, à ce propos, nous avons une personne, aussi, qui peut vous parler des raisons qui ont conduit à l'augmentation de ces coûts-là.

**LE PRÉSIDENT :**

45 Très bien. Merci. – Docteur Bureau, est-ce que votre ministère avait des documents à déposer?

**Dre GABRIELLE BUREAU :**

Non.

50 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. – Et, Madame Lévesque?

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

55 Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

60 Bonjour, Madame Lévesque de la ville de Blainville.

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

65 Oui. Alors, on a déposé le tableau avec les revenus de taxes municipales versées par Stablex depuis 10 ans et les montants de commandites qui ont été versés pour des activités telles que le défilé du père Noël et autres. On a déposé ça.

**LE PRÉSIDENT :**

70 Merci infiniment, Madame. – Le registre est actuellement ouvert et vous pouvez dès maintenant vous y inscrire pour venir poser vos questions. Pour ce faire, il suffit de vous rendre à la table d'accueil ou, pour les personnes qui souhaitent intervenir à distance, de cliquer sur le lien permettant d'accéder au formulaire dans le site Web du BAPE ou dans la diffusion directe sur Facebook. Pour les personnes qui ne peuvent avoir accès qu'au téléphone, vous pouvez vous  
75 inscrire en téléphonant au 1 800 463 4732, au poste 6.

80 Je tiens à vous rappeler les règles de procédure en audience publique : deux questions par intervention, nous allons prendre un maximum de 10 inscriptions, toutes les questions et réponses doivent m'être directement adressées, et je rappelle que les manifestations, remarques désobligeantes, propos diffamatoires ou attitudes méprisantes ne seront pas tolérés.

85 Avant d'appeler la première personne, je souligne que le BAPE tient à respecter les engagements de sa Déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un court questionnaire afin d'évaluer les qualités de ses services. Je vous remercie à l'avance de prendre quelques minutes pour répondre à un questionnaire. Soit dit en passant, j'ai demandé à ma coordonnatrice, très peu de personnes l'ont complété. Je vous invite fortement à compléter ce questionnaire.

90 Donc, pour les personnes présentes en salle, si vous ne l'avez pas déjà en main, je vous invite à le demander à l'accueil. Pour les gens à distance, vous trouverez le lien y menant dans les commentaires Facebook Live et dans la page de notre site Web consacré au dossier. À noter, et c'est important de le savoir, que ce sondage préservera votre anonymat.

95 Avant d'inviter la première personne, je demanderais à l'initiateur de nous présenter cette capsule sur la conception de la cellule, tel que ma collègue, madame St-Michel, vous l'avait demandé.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

100 Oui, Monsieur le président, et juste pour avoir une idée du temps qui est alloué, qu'est-ce que vous aviez comme délai?

**LA COMMISSAIRE :**

105 En fait, ce qui serait intéressant de présenter, c'est vraiment les éléments importants de la conception, à savoir : les fossés périphériques, la paroi étanche, votre système de collecte de lixiviat. En fait, les éléments structurants de la conception de la cellule pour comprendre...

110 Depuis deux jours qu'on parle de... bien, pas nécessairement de nuisances, mais d'éléments à tenir en compte, des eaux souterraines, les eaux de surface, alors nous expliquer un peu comment va être construit votre site puis la conception, également. Alors, moi, je dirais 10, 15 minutes, gros max.

**LE PRÉSIDENT :**

115

Ma collègue est reconnue pour être plus généreuse que moi. Je vous demande de le faire en 5 minutes.

120

---

**PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR**

---

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

125

5 minutes? Parfait. C'était juste pour clarifier vos attentes, par rapport à ça. Donc, on va procéder... Donc, ici, on a une vue en plan de la cellule 6. Une vue en plan du fond. Alors, je n'ai malheureusement pas de dessin 3D pour vous montrer ça en 3D. Il va falloir faire aller votre imagination spatiale, là, mais les lignes... donc, les lignes qui sont là, ce sont les lignes d'isocontour, donc ça représente, évidemment, les pentes... les différentes pentes des parois de la cellule.

130

Donc, vous voyez ici que la cellule va être subdivisée en 35 sous-cellules. Et chacune des sous-cellules va être séparée de ses voisines par une petite diguette d'environ 2 mètres de haut qui est au fond de la cellule. Évidemment, cette vision-là n'aura jamais lieu, dans le sens que c'est l'ensemble du pont de la cellule, mais la cellule va être développée graduellement.

135

On n'aura jamais cet état de choses sur la cellule 6, ça va être plutôt développé graduellement, comme on le voit sur la cellule 5, présentement. Vous avez la partie recouverte à droite, la partie active, où il y a le front de coulée, et puis vous avez des petites cellules séparées par des diguettes qui sont excavées à l'avance et qui vont servir à recevoir la production des journées suivantes. Des années suivantes, plus tôt.

140

Donc, si on revient à la cellule 6 proposée, j'ai ici une vision rapprochée, je dirais, d'une des sous-cellules. Donc, vous voyez que la sous-cellule est en pente vers le centre. Vous voyez la ligne pointillée, au centre, donc c'est... imaginez ça comme une petite vallée avec une pente douce de 2 %, et l'eau va venir s'écouler dans le centre vers la partie basse de l'image qu'on a là, qui est la périphérie de la cellule.

145

Donc, si je reviens ici, les eaux s'écoulent en périphérie -- oh, pardon -- en périphérie, ici, vers l'extérieur, et pour la partie en haut, les eaux s'écoulent du centre vers le haut de l'image.

150

Donc, c'est comme ça que c'est conçu. Et donc, vous avez, ici, un écoulement vers le centre, et ensuite, il y a un tuyau qui ramène ça en périphérie vers le bas de l'image.

155 Si maintenant, on fait... L'image que je viens de vous montrer, elle est à droite, en haut à droite. Et puis, si on vient faire une coupe... Une coupe, c'est quoi? C'est qu'on vient faire une tranche, et puis là, on vient s'installer pour voir dans le sens de la tranche qu'on vient de faire, dans le fond. Et donc là, si on regardait le fond de la cellule, on le grossissait, bien, vous voyez la petite vallée dont je vous parlais, les pentes de 2 % qui amènent vers le tuyau central.

160 Et on a deux niveaux, parce que sous... dans le fond de la cellule no 6, on a un système à double géomembrane. On a une première géomembrane qui recueille le lixiviat, donc cette première géomembrane là, elle est montrée par la première ligne foncée, et directement au-dessus de la première géomembrane, on a le tuyau de collecte... Ça, c'est la première géomembrane, et on a le tuyau de collecte qui est situé juste en haut.

165 Donc, l'eau va rentrer dans ce tuyau-là et s'en venir en périphérie. Tout ça, on a un système de détection de fuite. Le système de détection de fuite, lui, va capter l'eau qui pourrait s'infiltrer à travers la première géomembrane, en cas de défectuosité. Quand on parle de défectuosité, c'est souvent des petits accrochages qu'il y a au moment de l'installation. Ça fait des mini-perforations dans la membrane, et là, à ce moment-là, ça laisse passer un peu d'eau.

170 Cette eau-là va être captée entre les deux géomembranes, et de la même façon, va suivre la vallée, et puis va s'en venir au centre de la sous-cellule puis va être acheminée par le tuyau que vous voyez là, vers la périphérie de la cellule.

175 Maintenant, si je reprends la vue en plan, dans le coin droit de l'image, et puis là, on regarde une coupe dans l'autre sens. Donc, notre tuyau de la vallée centrale, on en a deux, OK? Comme je l'ai mentionné, il y a le système de drainage, ici, du lixiviat, et en dessous, il y a le système de la captation des fuites.

180 Ces deux tuyaux-là, comme je l'expliquais, sont au centre de la vallée et descendent en périphérie. Et là, l'image qu'on voit là, c'est quand ils arrivent en périphérie de la cellule. L'eau va être... va se rendre dans le... en périphérie, justement, et va venir être pompée par la pompe submersible qui est installée ici. Et c'est de cette façon-là qu'on va sortir l'eau de lixiviation par

185

Donc là, on remonte la pente, et puis on sort complètement de la cellule, on s'en va dans une conduite de refoulement qui va amener l'eau à la destination où on veut l'amener. Par

190 exemple, soit dans nos bassins d'entreposage d'eau ou, si cette eau-là ressort à faire du produit stablex, elle pourrait être acheminée vers l'usine, et caetera.

195 Donc, on a... un système comme ça, on en a deux. On en a un pour l'eau de lixiviation et on a exactement le même pour l'eau de... pour le système de détection de fuite. Et là, bien, je vous montre une coupe quand ces tuyaux-là montent vers le haut, donc ça, c'est plus ou moins important. Et vous voyez ici, en vue en plan, les tuyaux qui montent vers le haut et qui viennent ici, dans une boîte de vannes, où on est capables de se raccorder à des conduites qui s'en vont vers la destination.

200 Maintenant, si on regarde la vue en plan de la cellule, une fois que la cellule est complètement remplie du produit stablex, bien, vous avez des lignes de contour. Donc, comme vous avez remarqué, la cellule... pardon, la cellule est en forme de « M », un peu. Donc, on a une vallée centrale, au centre de la cellule, qui est plus basse, et puis on a deux parties plus hautes, de chaque côté. Et donc, l'eau se draine en allant vers l'extérieur des deux parties hautes.

205 Donc, ce serait un peu comme le haut, ici, de la montagne, et on s'en va vers l'extérieur, on s'en va ici, vers une vallée centrale. Même chose ici, on a un point haut, on s'en va vers l'extérieur, et c'est comme ça que l'eau va se drainer en surface de la cellule.

210 Maintenant, on l'a déjà mentionné, voici les différentes couches qu'il y a sur leur recouvrement. Je ne le répéterai pas, je pense qu'on en a parlé, déjà, un peu. Vous avez... On a... Vous avez, ici, une vue d'une moitié, une coupe. Donc, vous voyez la coupe, en rouge, OK? Donc, on regarde dans le sens des flèches rouges qu'il y a en haut, sur l'image de... en haut à droite, et là, vous avez cette coupe-là de la moitié de la cellule.

215 Et ce que je voulais vous montrer avec ça, on a beaucoup parlé des tassements, durant nos présentations des derniers jours. Et bien, la ligne pointillée, OK, c'est un dessin de la coupe après les tassements. Donc, comme le dit notre expert, monsieur Faustin, ces tassements-là vont prendre des dizaines voire des centaines d'années, mais à terme, quand les tassements vont être terminés, la forme de la cellule va être plutôt celle de la ligne pointillée, et non pas celle de la ligne pleine. Donc, c'est l'effet des tassements sur la cellule.

220 Mais de la façon que c'est fait, c'est qu'on a gardé... on va construire la cellule avec des pentes qui font en sorte qu'après les tassements, on va respecter les pentes minimums de drainage. Donc, encore là, vous avez le fond qui est en pente vers la périphérie de la cellule. Si on prend, maintenant, la coupe, en bleu, du recouvrement, vous avez ici un drainage qui s'en va de part et d'autre sur le recouvrement.

**LE PRÉSIDENT :**

Il faudrait conclure assez rapidement.

230

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui. Je termine donc en vous montrant... Je vous ai montré, ici... je vous ai parlé de la vallée centrale. Et bien, dans la vallée centrale, les eaux vont arriver soit sur le dessus de la végétation, elles vont être captées par ce tuyau-ci pour être sorties à l'extérieur de la cellule, selon les pentes, comme ça ici, et comme ça.

235

Et aussi, au niveau du bas, au niveau de la géomembrane étanche qui est ici, OK, si l'eau réussit à percoler à travers les couches de sol du recouvrement, l'eau va venir dans un autre puits de captation, dans cette vallée centrale, et va être sortie du côté nord et du côté sud de la cellule.

240

On a déjà parlé de ce qu'il y a en périphérie de la cellule. On a peu de choses à rajouter là-dessus, sinon de vous rappeler la paroi étanche qui nous isole des milieux environnants, qui ne fait pas partie de la cellule, mais qui nous aide à s'isoler complètement du milieu humide environnant.

245

Et puis, on a parlé des membranes de fond, des membranes de recouvrement, voici comment ils vont s'ancrer en périphérie de la cellule. Voilà.

250

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Rompré. – Madame St-Michel?

**LA COMMISSAIRE :**

255

Monsieur Rompré, deux petites questions. Là, on a vu très très rapidement « clé d'étanchéité », j'imagine, ça, c'est lorsque vous installez votre géomembrane. Pouvez-vous nous en parler un peu plus, de cet aspect-là, au niveau de la tranchée d'ancrage et clé d'étanchéité, s'il vous plaît?

260

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

En fait, la construction, sur cette image-là, on voit bien... sur cet... on voit que la digue périphérique va être construite sur l'argile naturelle. La digue périphérique, elle est construite en

265 argile compactée. Et c'est dans cette digue périphérique que viennent s'ancrer les deux géomembranes de fond, et la géomembrane du dessus vient passer par-dessus.

270 Et pour assurer une meilleure étanchéité de la digue périphérique, on est venu faire ce qu'on appelle une clé d'étanchéité, c'est-à-dire qu'on excave l'argile naturelle sur une épaisseur minimum de 1 mètre, et on vient commencer la construction de la digue périphérique dans une surbaissement de l'argile naturelle.

275 Ça vient comme améliorer le contact entre l'argile naturelle et l'argile compactée qui est mise en surface. Donc, ça fait une espèce de chicane, ici, qui améliore la performance au niveau de l'étanchéité, de part et d'autre de la digue périphérique.

**LA COMMISSAIRE :**

280 Est-ce que la clé d'étanchéité va demeurer, lorsque le fossé périphérique va être creusé...

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

285 **LA COMMISSAIRE :**

... ou ça va faire comme partie d'un tout, par exemple?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

290 Oui. Vous le voyez, ici. La digue périphérique se trouve à être ici. La clé d'étanchéité, on ne la voit pas sur cette image-là, mais elle serait ici. Donc, elle n'a pas... elle n'est pas impactée par le fossé périphérique, ni celui qui est à l'intérieur du chemin, ni celui qui est à l'extérieur.

295 **LA COMMISSAIRE :**

300 Question concernant... On a vu... pour les milieux humides, on a vu qu'il fallait quand même garder une certaine épaisseur d'eau dans les fossés périphériques d'environ 30 centimètres pour éviter que les milieux humides ou hydriques environnants aient tendance à s'en aller en direction de la cellule d'enfouissement. Est-ce que je suis sur le bon chemin en vous affirmant ça?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

305 En fait, tout le projet de la cellule 6 n'impacte pas du tout le niveau d'eau dans les milieux humides. La raison étant que ce fossé-là, le fossé externe, ici, c'est un fossé qui est déjà existant sur le terrain. Et il a déjà son niveau d'eau, et le milieu humide est en équilibre avec ce fossé-là. Et nous, on a voulu, dans notre conception, pas du tout perturber cet état de choses.

310 Donc, c'est pour ça que la première première chose qu'on va venir faire, ça va être de construire cette paroi étanche pour éviter toute interaction entre ce fossé-là qui est existant, qui est en équilibre avec le milieu humide, on ne veut pas venir impacter ça, ici. Donc, on construit cette paroi étanche là, et après ça, on est comme isolés complètement.

315 Le chantier de développement de la cellule 6, tous nos aménagements n'auront plus d'impacts hydrauliques directs sur ce qui est à l'extérieur. Donc, c'est pour ça qu'on arrive à ne pas avoir d'impact sur le niveau d'eau du milieu humide, c'est en s'isolant complètement dès le départ.

**LA COMMISSAIRE :**

320 Et lorsque vous construisez la paroi étanche, vous n'avez pas commencé déjà à... je dirais à retirer le matériel meuble sur le dessus du terrain. Vous commencez tout de suite vos tranchées ou... Vous décapez... vous commencez déjà à décaper le...

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

325 Non. La toute toute première activité, c'est la construction de la paroi étanche par le chemin existant. Le chemin est existant sur une grande grande partie du périmètre. Aux endroits où le chemin périphérique n'est pas existant, on va construire le chemin périphérique. Puis, ensuite, on va venir faire la construction de la paroi étanche et on va la faire sur un périmètre complet.

330 Ça veut dire qu'on va faire complètement le tour du premier tiers de la cellule 6. Et ça, ça va faire comme une piscine. OK, imaginez, là, une paroi étanche qui a été mise dans l'horizon de surface et qui va complètement être ceinturée. Et là, après ça, on peut faire ce qu'on veut, hein, en termes de travaux à l'intérieur de ça, et ça n'affecte plus le niveau hydraulique en périphérie de cette paroi étanche là.

340

**LA COMMISSAIRE :**

Alors, le fossé périphérique, le fossé extérieur périphérique, au moment où on se parle, il existe déjà sur le...

345

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Il existe déjà sur plusieurs côtés du terrain visé.

350

**LA COMMISSAIRE :**

La cellule.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

355

Oui.

**LA COMMISSAIRE :**

360

Et corrigez-moi si je me trompe, mais les cellules 1 à 5 ne sont pas conçues de cette façon-là. Est-ce que je me trompe?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

365

Il y a quand même plusieurs différences entre la cellule 6 et les cellules 5.

**LA COMMISSAIRE :**

370

Mais sans rentrer dans les détails, ma question est simple, c'est : pourquoi, à l'origine, lorsque vous avez déposé votre étude d'impact, ce système de double géomembrane ne faisait pas partie de votre conception de départ?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

375

L'autorisation de la cellule 5, par exemple, OK, l'argumentaire pour la faire autoriser -- on parle de 2004, 2005, dans ces années-là --, c'était basé essentiellement sur le modèle de migration des contaminants à travers la couche d'argile. Donc, on a une simulation, on simule une source infinie de contaminants à l'intérieur de la cellule.

380 Qui n'est pas... ce qui n'est pas le cas. Cette source-là va s'épuiser, à un moment donné, mais pour des fins du modèle, on modélise une source infinie de contaminants, puis on regarde de quelle façon ils vont migrer à travers la couche jusqu'à la nappe profonde.

385 Et quand on roule ce modèle-là puis on arrive à des résultats dans la nappe phréatique profonde, pour tous les contaminants modélisés qui sont en bas des critères d'eau potable, on dit : « OK, le design de la cellule en question est bon. » C'est comme ça qu'on argumentait l'autorisation de la cellule 5.

390 Quand on a déposé la cellule 6, la première fois, on est venu faire la même argumentation. C'est-à-dire qu'on a développé un concept pour lequel la modélisation donnait des critères... des résultats en deçà des critères de l'eau potable. Et c'est ça qu'on a soumis au ministère de l'Environnement.

395 Et dans l'exercice de recevabilité, on a eu l'opportunité de travailler avec madame Chevalier, monsieur Trudel, sur les plus récents guides, les plus récentes pratiques en matière d'aménagement de cellule d'enfouissement, et c'est là qu'on a... qu'on s'est adapté aux plus récentes normes, aux plus récentes pratiques en matière de conception de cellules, et c'est là que sont apparus la double géomembrane, le système de collection des lixiviats, le système de détection de fuite, tout ça est apparu à ce moment-là, et ça a été soumis dans la version révisée de l'ingénierie préliminaire.

400

**LA COMMISSAIRE :**

405 Monsieur Savoie, vous devinez que je vais retourner vers vous. Lorsqu'on regarde le *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* et le *Règlement sur les matières dangereuses*, on voit qu'il y a quand même une différence en termes, je dirais, d'étanchéité de nos cellules. Qu'est-ce qui a guidé le Ministère pour demander à l'initiateur de revoir son concept d'aménagement et d'y aller avec, justement, une double géomembrane, même si en théorie, ils respectaient le *Règlement sur les matières dangereuses*?

410 **M. PATRICE SAVOIE :**

Pour cette question, je vais passer la parole à madame Chevalier.

415

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

420 Oui, bonjour. En fait, le *Règlement sur les matières dangereuses* est en mise à jour  
actuellement, on est en train de le repenser. Et l'objectif -- mon collègue me contredira si je dis une  
bêtise -- mais c'est quand même de le rapprocher, au niveau technique des conceptions, de deux  
autres règlements qui existent déjà, actuellement, pour... les règlements pour l'enfouissement qui  
sont le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* et le *Règlement sur*  
425 *l'enfouissement des sols contaminés*.

425 Et donc, le... On est tombés d'accord pour demander à l'initiateur de respecter le  
maximum de sécurité qui sont dans les règlements qui sont existants. Donc, on a pris les pires  
contraintes, entre guillemets, sur les trois règlements -- en quelque sorte, je pourrais dire ça  
comme ça --, donc le... et on lui a indiqué de suivre le règlement, le Guide de conception sur les  
430 lieux d'enfouissement de sols contaminés, ce qu'il a accepté de faire et de...

**LA COMMISSAIRE :**

435 Au moment de la directive, cette exigence-là n'était pas mentionnée?

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

440 En tout cas, dans notre esprit, on lui avait dit, oui, dès le départ, mais bon, visiblement, on  
n'était pas... on n'avait peut-être pas été aussi clairs que ça.

**LA COMMISSAIRE :**

445 OK, je vous remercie.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

450 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. – Merci à vous aussi.

455 J'appelle le premier intervenant, monsieur Claude Beaudet. – Tout à l'heure, Monsieur Rompré, je vous demanderais de nous résumer les deux paragraphes que vous avez probablement mis en des termes intelligibles, conformément à ce que vous avez dit tout à l'heure. Mais on reviendra là-dessus, juste pour qu'on comprenne, finalement, qu'est-ce qui en est. – Alors, bon après-midi, Monsieur.

460 **M. CLAUDE BEAUDET :**

465 Alors, Madame, Monsieur, les commissaires. Messieurs, Mesdames, considérez-vous salués. C'est à titre de résident, de père, de grand-père, que je m'adresse, aujourd'hui, à cette commission et au ministre de l'Environnement. Je ne vais pas m'entretenir avec vous ici sur des sujets d'experts. Ils ont ou seront abordés, tout au cours de cet exercice.

470 Depuis que je m'intéresse à cette affaire, une seule question me revient à l'esprit, pour l'essentiel. Voici, et c'est le GBS. Le gros bon sens, G-B-S. Le gros bon sens qui le commande. Qu'est-ce qu'une usine de rejet de matières dangereuses, qui n'a pour ultime but que sa rentabilité, vient faire en contexte d'espace naturel d'une grande valeur écologique?

475 Au nom de mes enfants, mes petits-enfants, au nom de la sagesse la plus élémentaire pour la suite du monde, Monsieur le ministre, nous ne sommes plus en 1980, au moment de l'implantation, et j'ajouterais, de ce monstre. Pourquoi ne pas stopper cette bêtise pendant qu'il en est temps? Monsieur Zayed, je vous prie de faire entendre raison. Signez, à l'encre verte, l'arrêt de ces opérations destructrices. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

480 Merci à vous. Si vous permettez, j'aimerais quand même, dans la foulée de votre intervention, poser d'abord une question à la ville de Blainville. – Madame Lévesque, dans votre plan de développement de la Ville, quelle place occupe Stalex et comment est-ce que Stalex est arrivée à s'établir sur votre territoire?

485 **Mme ANNIE LÉVESQUE :**

490 En fait, Stalex s'est établie suite au décret de 1981. Je ne pourrais pas vous en dire plus, parce que je n'étais pas là nécessairement, cette époque-là, mais c'est vraiment... la Ville, aujourd'hui, doit composer avec le fait qu'il y a eu un décret, en 1981, qui a autorisé l'enfouissement des déchets à cet endroit-là.

**LE PRÉSIDENT :**

495 Oui, je comprends très bien, mais ce décret n'a pas été précédé par des négociations  
entre le gouvernement du Québec et la ville de Blainville?

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

500 Je ne serai pas en mesure de répondre de ce qui s'est passé à cette époque-là, mais de  
ce qui m'est rapporté... – Est-ce que, Éric, tu voudrais amener un complément? – On n'était pas là,  
tous les deux, mais on sait quand même que ça a été amené, que les gens se sont prononcés, à  
cette époque-là, qu'il y a eu des discussions, mais au final, ça a quand même terminé par un  
décret du gouvernement du Québec qu'il l'a imposé à cet endroit-là.

505 **LE PRÉSIDENT :**

Et quelle est votre vision, en termes d'aménagement du territoire, avec la présence de  
Stablex chez vous?

510 **Mme ANNIE LÉVESQUE :**

Tout le tour de... bien, en fait, à l'est de Stablex, quand on regarde les cartes qu'on voit,  
c'est toujours... en haut de l'écran, si on veut, c'est la partie qu'on appelle les tourbières de  
Blainville, il y a plusieurs années, puis le conseil actuel a toujours la même position, c'est la  
515 protection des tourbières de Blainville.

Alors, il y a déjà un zonage qui a été adopté, puis c'était un zonage de conservation, puis  
l'intention est de le maintenir et de continuer à protéger cet espace-là.

520 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci Monsieur. Nous allons continuer, bien sûr, notre...

**M. CLAUDE BEAUDET :**

525 Permettez que je vous dépose deux documents. Est-ce que je peux vous remettre ces  
documents?

530 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pouvez les déposer auprès de notre coordinatrice de la commission...

535 **M. CLAUDE BEAUDET :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

540 ... qui est située tout à fait en arrière de la salle.

**M. CLAUDE BEAUDET :**

545 Alors, juste vous mentionner, Monsieur le commissaire... Monsieur le président, mon employeur me disait, des années : « Mille soupçons ne valent pas un fait. » Je vous le dis, aujourd'hui, il y a mille soupçons qui doivent être avérés, et je n'entends personne parler des analyses qu'on va faire à cet endroit-là.

550 Ce n'est que le promoteur qui fournit l'information, et je ne n'accepterai pas, comme résident, qu'on me remplisse d'information qui proviennent du plus intéressé de la situation. Et je vous demande, Monsieur Zayed, encore une fois, de signer à l'encre verte, qu'on obtienne des analyses indépendantes de cette situation qui est d'une menace sans nom.

555 Je pense que Blainville va assister, dans les prochaines décennies, à une dégradation de sa qualité de vie. Et l'avenir, selon moi, à moyen terme, c'est que Blainville va être désertée par ses résidents. Merci, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

560 Merci à vous. Si ça peut vous rassurer, ça fait plusieurs commissions d'enquête que je préside et je me suis toujours appliqué pour faire en sorte que la plus grande rigueur puisse être toujours la toile de fond de mes rapports. Alors... Donc, tant pour ce dossier que pour les autres dossiers, je peux vous assurer que je vais m'y appliquer, tout comme dans tout ce que j'ai fait dans ma carrière.

565

**M. CLAUDE BEAUDET :**

570 Je n'ai aucun doute, Monsieur le président. Là où j'émet des doutes, c'est quand je lis,  
dans le rapport de 81, des multiples interventions qui arrivent 10 ans plus tard, par le Ministère qui  
constate des comportements délinquants, et je n'ose pas utiliser le monde qui commence par V-O,  
mais je peux vous dire que ça m'interroge sérieusement sur le suivi, depuis des années, qu'on peut  
575 faire sur le terrain, et un suivi qui soit des yeux de quelqu'un qui soit sans intérêts. Permettez-moi  
de l'exprimer, merci beaucoup de m'avoir écouté.

**LE PRÉSIDENT :**

580 Merci à vous. Merci à vous. – Madame Martine Ouellet.

**Mme MARTINE OUELLET :**

Bonjour, pour une troisième journée.

585 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

**Mme MARTINE OUELLET :**

590 Donc, merci d'avoir allongé la période prévue pour les questions. Donc, du côté de Climat  
Québec, on est toujours très inquiets, du côté du procédé. On en a parlé un peu mardi soir, mais  
ma question, aujourd'hui...

595 Parce qu'on a eu une confirmation. Donc, Serge Paquette que vous avez vu, qui est venu,  
qui était sous-traitant pour Stablex, donc un entrepreneur qui faisait de l'excavation, nous a  
témoigné... il a témoigné devant la caméra le 8 mars. Je ne sais pas si vous l'avez écouté, là?

**LE PRÉSIDENT :**

600 Oui, absolument.

605

**Mme MARTINE OUELLET :**

610 OK. Donc, le 8 mars, comme quoi le stablex n'avait pas pogné. Parce que du stablex, en fait, juste pour clarifier, c'est comme du ciment, hein, puis ça peut s'égrener, puis quand ça ne pogne pas... D'ailleurs, quand ils le versent, il est liquide, puis que ça n'avait pas pogné.

Et ce n'est pas... Parce que vous aviez parlé de vitrification, c'est complètement différent, hein. Parce que la vitrification, c'est à très haute température, puis ça change d'état.

615 **LE PRÉSIDENT :**

C'était une bien mauvaise analogie.

**Mme MARTINE OUELLET :**

620 OK.

**LE PRÉSIDENT :**

625 Je le regrette.

**Mme MARTINE OUELLET :**

630 Parfait. Parce que la vitrification, ça devient vraiment inerte, tandis que le ciment, pas du tout. Et les substances peuvent toujours être lixiviées, donc remises en circulation avec l'eau.

**LE PRÉSIDENT :**

635 Solubilisées.

**Mme MARTINE OUELLET :**

640 Solubilisées. Ce qui n'est pas le cas avec de la vitrification. Donc, lui, il nous a confirmé qu'effectivement, les prétentions de l'entreprise comme quoi que le procédé, il est garanti, que c'est toujours solidifié, qu'il est inerte, bien, en fait, ça... en tout cas, dans quelques cas, je ne sais pas combien, ça ne s'est pas vérifié.

645 Et j'aimerais ça... Et on a aussi d'autres exemples du rapport des enquêteurs du ministère de l'Environnement, à l'époque, puis tout ça, et le procédé qui est remis en cause, en fait, qui était interdit en Angleterre, donc j'aimerais ça que l'entreprise nous confirme, est-ce qu'ils sont capables de nous dire, dans le passé...

650 Parce que pour toutes sortes de raisons, là. Ils nous ont parlé, je crois, hier, d'une erreur humaine, mais ça peut être une erreur humaine, ça peut être la température, ça peut être parce qu'aussi, leurs intrants changent. Donc, dans les procédés comme ça où les intrants ne sont pas toujours pareils, bien, la recette, il faut qu'elle change, ça fait qu'il faut qu'ils s'ajustent, hein.

655 C'est un peu comme quand on décide de faire un repas avec ce qui reste dans le frigidaire, on ne suit pas nécessairement exactement la recette, ça ne donne pas tout le temps les mêmes résultats. Bien, c'est un peu... c'est un peu leur cas.

660 Est-ce qu'ils peuvent nous dire c'est arrivé combien de fois que le stablex n'était pas solidifié et qu'ils ont mis ça dans le site d'enfouissement -- une espèce de cimetièrre? C'est arrivé combien de fois?

**LE PRÉSIDENT :**

Bien. Alors, vous voulez savoir pour, mettons, les deux, trois dernières années?

665 **Mme MARTINE OUELLET :**

670 Bien, j'irais plus loin que ça. Parce que normalement, ils nous disent que c'est garanti 100 %. Ça fait que c'est arrivé... Si ça arrive très régulièrement, OK, dans les trois dernières années, mais si ce n'est pas arrivé, je ne voudrais pas qu'ils me disent : « C'est arrivé... Ce n'est pas du tout arrivé dans les trois dernières années. »

**LE PRÉSIDENT :**

675 Bien, ils ont reconnu que c'est arrivé, quand même.

**Mme MARTINE OUELLET :**

680 C'est ça. Mais c'est arrivé combien de fois, depuis le début de l'exploitation? Parce qu'on a quand même un passif à gérer, là.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez l'information, Monsieur Rompré?

685 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui. Mais d'abord, juste bien sûr de comprendre, là, le produit stablex n'est pas présolidifié avant d'être déposé dans la cellule de placement. Le produit stablex est déposé dans la cellule de placement à l'état fluide et la solidification se produit à même la cellule de placement. Donc, en parallèle, pour chaque *batch* qui est déplacée vers la cellule de placement, il y a un échantillon qui est gardé en usine, on laisse mûrir cet échantillon-là et on fait nos tests de résistance mécanique sur le... de cet échantillon-là. Et...

695 **LE PRÉSIDENT :**

Ce que vous avez décrit hier, au fond?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

700 Oui, c'est ce qu'on a décrit hier. Je veux juste être...

**LE PRÉSIDENT :**

705 Non non, c'est bon. C'est bon de le répéter, mais moi, je veux suivre, donc c'est ce que vous avez décrit hier?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

710 Oui.

**Mme MARTINE OUELLET :**

Est-ce que vous me permettez? Il l'a bien décrit hier, toutefois, les conditions, parce que...

715 **LE PRÉSIDENT :**

Mais je vais juste le laisser finir si vous...

720 **Mme MARTINE OUELLET :**

Oui oui, juste... Mais c'est parce que dans ce qu'ils disent... Là, il parle de l'échantillon qu'ils ont mis de côté...

725 **LE PRÉSIDENT :**

Mais permettez-moi de le laisser finir...

**Mme MARTINE OUELLET :**

730 OK. Je reviendrai.

**LE PRÉSIDENT :**

... puis (voix superposées).

735 **Mme MARTINE OUELLET :**

Parfait.

740 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

745 Merci, Monsieur le président. Donc, ces tests-là, ce que j'ai... qu'on a comme résultats, dans les cinq dernières années, OK, on n'a eu aucun résultat qui ne rencontrait pas les critères mécaniques de résistance à la compression. Dans les 10 dernières années, il y a eu trois événements... non, deux événements de compressibilité à 100 psi qui ne rencontraient pas la norme. Dans les 10 dernières années.

**LE PRÉSIDENT :**

750 C'est quoi les conséquences?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

755 Les conséquences? J'ai mentionné, hier... Puis je ne veux pas être trop long. J'ai mentionné, hier, que c'est vraiment... D'abord, c'est très très peu, d'avoir deux échantillons. En 10 ans, on fait... il y a eu des milliers de *batches*. Et j'ai mentionné, hier, que l'entreprise Stablex, la

performance environnementale qu'on constate et le bon dossier environnemental qu'on a, c'est l'ensemble de toutes les mesures qu'on a, c'est-à-dire que ça commence au niveau de l'admissibilité. Si on avait...

760

**Mme MARTINE OUELLET :**

Non.

765

**LE PRÉSIDENT :**

Je vais vous arrêter. Je veux aller droit au but, aujourd'hui. Là...

770

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

775

**LE PRÉSIDENT :**

... je veux avancer le plus possible, donc je ne voudrais pas qu'on s'écarte trop de la question.

780

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

785

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez répondu à la question.

790

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, à vous la parole.

795 **Mme MARTINE OUELLET :**

Oui. Bien, Monsieur Zayed, moi, j'ai une formation scientifique, et je veux bien que quand ils le mettent dans le cimetière, ça soit sous forme liquide, ils prennent un échantillon, ils le laissent mûrir, sauf que ce ne sont pas des conditions qui sont similaires.

800

Ils ne peuvent pas prétendre que l'échantillon qui est à l'intérieur, au sec, à température contrôlée, qui lui, a bien mûri, que c'est exactement la même chose qui est arrivée dans le *pit*, alors qu'il fait chaud, il fait froid. Donc, je ne comprends pas comment on peut se fier à un échantillonnage qui est conservé dans des conditions idéales, alors que dans la réalité, ce ciment-là se solidifie ou pas dans des conditions qui ne sont clairement pas idéales. Donc...

805

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Ouellet. Disons que ça termine votre première question que je vais... Je suis très gentil, cet après-midi, vous remarquerez. – Comment est-ce que vous vous assurez de reproduire la situation externe à l'interne, et est-ce que c'est nécessaire pour les fins de... les fins de ces validations-là?

810

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Je vous dirais que nous, on juge que ce n'est pas nécessaire. Puis les propriétés mécaniques, ce serait difficile de les vérifier avant d'envoyer le produit dans la cellule de placement. Au niveau... Parce que quand on génère le produit, le produit est à l'état fluide et on doit le placer... le procédé est... consiste à placer le produit à l'état fluide dans la cellule pour que la cellule soit homogène puis consiste... devienne un ensemble.

815

820

**LE PRÉSIDENT :**

Là n'est pas la question. Ça, ça va très bien, je pense qu'elle l'a compris, je l'ai compris. Mais comment l'échantillon que vous conservez à des fins d'analyses, vous arrivez à avoir des conditions météorologiques ou similaires à celles qu'on retrouve dans la cellule? Alors, est-ce que...

825

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

On...

830

**LE PRÉSIDENT :**

835 Autrement dit, est-ce que le résultat que vous obtenez représente fidèlement le résultat que vous auriez pu obtenir sur l'échantillon, une autre *batch*, là, mais un échantillon qui est dans la cellule?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

840 À tout le moins, on n'est pas en mesure de reproduire les conditions de mûrissement, on n'est pas en mesure de les reproduire. Et comme je vous disais, on juge que ces analyses-là confirment bien les propriétés mécaniques du produit stablex. – Mais peut-être, Pierre, tu...

845 **LE PRÉSIDENT :**

(Voix superposées), on se répète, mais je veux juste vérifier. – Monsieur Savoie, vous, vous êtes... vous recevez ces résultats, est-ce que vous considérez que la méthode utilisée par stablex est faite selon les règles de l'art?

850

**M. PATRICE SAVOIE :**

Je vais passer la parole à madame Jasmin Kroese du Contrôle environnemental.

855 **Mme JASMIN KROESE :**

Bonjour, Monsieur le président. Malheureusement, je n'ai pas la réponse à cette question-là. Nous ne détenons pas l'expertise pour analyser si effectivement, les échantillons qui sont pris, on peut considérer qu'ils sont sous les mêmes conditions, disons, que le stablex à l'extérieur. Donc, au Contrôle environnemental, on n'a pas le mandat de faire cette analyse-là, donc je ne pourrais pas répondre à la question.

860

**LE PRÉSIDENT :**

865 Mais ce n'est pas nécessairement de refaire cette analyse-là, mais de porter un jugement sur la... je dirais la fiabilité de la méthode utilisée par Stablex. Est-ce que vous portez un jugement là-dessus ou pas du tout?

870

**Mme JASMIN KROESE :**

Pas au Contrôle environnemental. Peut-être à l'analyse, par contre, lorsqu'ils reçoivent les demandes d'autorisation pour le (coupure sonore).

875

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Savoie?

880

**M. PATRICE SAVOIE :**

Madame Annie Claude Breault pourrait répondre à cette question.

885

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

890

Madame.

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

895

Annie Claude Breault, Direction de l'analyse. Oui, effectivement, dans les demandes d'autorisation et, par la suite, les méthodes d'analyse des différents paramètres sont remises en question périodiquement, selon les avancements des connaissances.

**LE PRÉSIDENT :**

900

Et vous considérez qu'actuellement, Stablex procède selon les règles de l'art?

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

905

Je vous dis ça de mémoire. Je pourrais vérifier à quel moment les derniers... les dernières vérifications ont été faites pour ces méthodes-là, mais il me semble que dans... il y a peut-être cinq ans, on a fait des demandes pour que Stablex fasse justement des vérifications à savoir si des laboratoires indépendants pourraient contre-vérifier leurs résultats. Et si je me rappelle bien, la

910 résultante était qu'il y a très peu de laboratoires qui sont capables de faire ces  
contre-vérifications-là.

**LE PRÉSIDENT :**

915 Est-ce qu'il y en a eu?

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Je pourrais vérifier, effectivement, s'il y en a eu, mais je crois que oui, ça a été vérifié.

920 **LE PRÉSIDENT :**

Mais je... la commission souhaiterait certainement que vous vérifiiez et que vous  
fournissiez le document de validation ou de contre-validation. Je ne sais pas comment vous  
l'appellez, si ça a un nom particulier, mais nous avons besoin de ce document.

925 **Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Et vous voulez pour... particulièrement pour la stabilité du stablex? Pour les...

930 **LE PRÉSIDENT :**

Exactement.

935 **Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

... la (voix superposées).

**LE PRÉSIDENT :**

940 La partie expérimentale qu'on vient de présenter, maintenant.

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

945 Parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

950                   Donc, est-ce que ça a été validé par un tiers expert et quelle en est la conclusion.  
– Madame St-Michel?

**LA COMMISSAIRE :**

955                   Monsieur Rompré, je pense aussi que, également, j'aurais une inquiétude sur la durée du  
produit stablex pour... le temps que prend le produit stablex pour se solidifier. Parce que je pense  
que madame Ouellet disait, tout à l'heure, bon, lorsque le déchargement, par exemple, du produit,  
il peut pleuvoir, il peut neiger, bon. Le produit stablex, dans la cellule, prend combien de temps à  
se solidifier?

960                   **M. BENOIT ROMPRÉ :**

Je vais laisser la parole monsieur Légo pour répondre à cette question.

**M. PIERRE LÉGO :**

965                   Pour ceux qui ont fait la visite ou qui ont pu déduire, à partir des photos qu'on a montrées  
déjà, on voit que les camions, quand ils vont livrer le stablex fluide au site, roulent sur la surface du  
stablex qui n'est pas encore recouvert, ils vont jusqu'au bord, et ils laissent... ils font le dépôt, ils  
vont déverser le stablex à partir du bord.

970                   Pour que ça, ça se réalise, le camion, il faut qu'il soit sur du solide. Donc, globalement, le  
stablex est solide. Les camions roulent dessus tous les jours et s'en vont au bord. Camion de 60  
tonnes qui arrive au bord et qui laisse aller son chargement de 30, 35 tonnes de stablex fluide.  
C'est solide, parce que le camion s'en va jusqu'au bord puis il le fait.

975                   Les critères qu'on a parlé, de faire tenir des bons puis tout ça, ce n'est pas les mêmes  
critères, dans le sens où il faut que les camions puissent aller sur le dessus et aller déverser au  
bord, mais ce n'est pas un gratte-ciel, non plus. Ça fait que la capacité en compressibilité ou en  
compression n'est pas comparable à un trottoir ou à...

980                   On parlait de 0.7 MPa ou 1.4 MPa qu'on peut avoir au bout d'un an, donc ce n'est pas  
des... ce n'est pas des résistances de constructions typiques qu'on voit dans le domaine de la  
construction pour les bâtiments, les routes, les ponts. Par contre, c'est suffisant pour les camions.

985

Les camions, typiquement... Dans notre expérience, quand on gère le site et puis on change l'endroit où le camion se place, typiquement, au bout de trois semaines, peut revenir sur le bord, qu'il y a trois semaines, était fluide. On ramène le camion au bord pour continuer la coulée suivante. Donc, combien de temps ça prend? Ça peut prendre... ça continue à mûrir avec le temps, jusqu'à un an, par exemple.

990

Les critères de contrôle de qualité qu'on nous demande, c'est de le valider après 60 jours et après un an. Dans la pratique, nos camions sont capables d'arriver au bord trois semaines après avoir fini de remplir la section, et puis on peut ramener les camions au bord pour continuer à faire l'opération. Donc, j'espère que ça répond à la question.

995

**LE PRÉSIDENT :**

– Ça a répondu? OK. – Donc, je comprends qu'après trois semaines, ça ne veut pas dire que c'est solidifié, mais que c'est assez solide pour permettre le passage des camions?

1000

**M. PIERRE LÉGO :**

Ça veut dire que c'est assez solidifié pour maintenir le passage, mais aussi, le camion qui va jusqu'au bord s'arrête et fait l'activité.

1005

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, je comprends très bien. Puis dans vos tests, finalement, vous arrivez à un seuil de solidité attendue après combien de temps?

1010

**M. PIERRE LÉGO :**

Typiquement, par exemple, une *batch*, pour faire le test de 100 psi qu'on fait en moins de 60 jours, typiquement, au bout de 30 jours, on l'a atteint.

1015

**LE PRÉSIDENT :**

OK. Merci. – Madame Ouellet.

1020

**Mme MARTINE OUELLET :**

1025

Oui. Donc, je comprends que les tests sont dans des conditions idéales et qu'on est complètement aveugles sur les conditions réelles. Parce que les conditions réelles, il y a beaucoup de pluie, il y a du gel, il y a du dégel, et je veux bien que les camions vont dessus, généralement, mais nous, ce qu'on a, c'est un témoignage de quelqu'un qui a travaillé là de 83 à 95, qui nous a dit que plusieurs fois, c'est arrivé que ça aurait dû être stabilisé et que ce n'était pas stabilisé à cause

1030

de toutes sortes de conditions, probablement reliées aux intempéries, mais peut-être aussi reliées aux intrants, on ne le sait pas.

Donc, on est totalement aveugles, parce qu'à chaque fois qu'ils disent : « On a fait des tests puis ils sont bons. », puis même s'il y a des revalidations par des laboratoires externes, c'est des échantillons qui sont dans des conditions idéales. Puis la vraie vie, ce n'est pas ça du tout, du tout. C'est très loin des conditions idéales. Moi, je trouve ça extrêmement inquiétant. Et il y en a, des méthodes. Pourquoi ils ne font pas du carottage? Pourquoi...

1035

**LE PRÉSIDENT :**

1040

J'ai très bien compris.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1045

OK.

**LE PRÉSIDENT :**

1050

Je pense qu'on...

**Mme MARTINE OUELLET :**

Parfait.

1055

**LE PRÉSIDENT :**

... échange depuis...

1060

**Mme MARTINE OUELLET :**

Deuxième question?

1065 **LE PRÉSIDENT :**

... déjà quelques jours. S'il vous plaît.

1070 **Mme MARTINE OUELLET :**

1070

Donc, deuxième sujet, c'est sur la surveillance. Donc, on est très inquiets, du côté de Climat Québec, de se fier à l'autosurveillance. Parce que dans le fond, c'est sûr que Stablex, et on peut les comprendre, ils sont un peu juge et partie, donc quand on entend le Ministère de dire, bien : « Ils ont des obligations. Ils ont des obligations. », je veux bien, mais il faut quand même valider à ces obligations-là.

1075

Et je veux revenir du côté des inspecteurs. Parce que monsieur Paquette me disait que dans les années 80, il y avait 10 personnes du Ministère qui étaient sur le site de Stablex. On en a parlé, je crois, hier. Il dit : « Après ça, c'est tombé à cinq. Après ça, c'est tombé à une personne. »

1080

Et je me rappelle, vous avez posé la question : pourquoi que la personne n'était plus là. Puis, c'est vers les années 80, peut-être 92, 93, 94, que le poste a été coupé. Et la personne du Ministère est venue nous dire : « C'est parce que tout était conforme. » Je dois vous avouer que j'en doute beaucoup, parce que le rapport des enquêteurs du Ministère, de 90, était dévastateur, donc j'en doute beaucoup.

1085

Et c'est peut-être... C'est une hypothèse. C'était peut-être parce que ce rapport-là était tellement dévastateur puis qu'il n'en voulait plus, de rapports dévastateurs, qu'il n'y avait plus de gens sur place. Et moi, ma question aux gens du Ministère, c'est : pourquoi les gens du Ministère pensent...

1090

Parce que, bon, les dirigeants de Stablex comme les dirigeants d'ailleurs, on est tous des humains. Et pourquoi les gens du Ministère pensent que... Puis ce n'est pas vous en particulier, OK, parce que ça serait n'importe... je ne vous vise pas en particulier, ça serait n'importe quel autre dirigeant, ce sera la même chose.

1095

Pourquoi il pense que les dirigeants de Stablex vont se conformer à toutes les normes, comme humains, alors que sur nos autoroutes, quand ces mêmes dirigeants là prennent la voiture,

1100 bien, on s'assure d'avoir des polices pour s'assurer que juste les limites de vitesse soient respectées? Parce qu'on sait que des fois, il y a des accrocs, des fois...

1105 Donc, comment font-ils plus confiance que notre police peut faire confiance? Puis même, maintenant, la police, ce n'est pas suffisant sur les autoroutes. On a mis des radars, parce qu'on sait qu'il y a des humains qui sont, des fois dirigeants, qui sont d'autres fois agriculteurs, qui sont d'autres fois simples citoyens, qui ne respectent pas les limites de vitesse. Donc, comment...

**LE PRÉSIDENT :**

1110 C'est bon.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1115 ... peuvent-ils penser que l'autosurveillance, ça peut fonctionner? Et pourquoi ne prennent-ils pas leur propre échantillonnage, tant au niveau du procédé que... ce qui nous inquiète beaucoup, aussi, c'est l'eau souterraine. Pourquoi est-ce qu'ils ne mettent pas... Maintenant, ça ne coûte tellement pas cher.

**LE PRÉSIDENT :**

1120 De toute façon, vos deux questions sont reliées.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1125 Elles sont reliées. C'est la même idée, l'autosurveillance, mais dans les puits, en amont et en aval de Stablex, pourquoi est-ce qu'ils ne mettent pas leur propre surveillance?

**LE PRÉSIDENT :**

1130 Alors... Donc, je pense que la question est claire, plus complète que complète. – Monsieur Savoie, je vous demande d'y répondre.

**M. PATRICE SAVOIE :**

1135 Bien, tout d'abord, ce que je peux dire, c'est que l'entreprise Stablex a quand même des décrets à respecter, a quand même des autorisations ministérielles à respecter. Pour ce qui est du

contrôle sur le site, je pourrais passer la parole à monsieur Alain Rochon du Contrôle environnemental.

**LE PRÉSIDENT :**

1140

D'accord. Mais madame faisait référence à un rapport dévastateur. Vous l'avez?

**M. PATRICE SAVOIE :**

1145

Oui. Nous l'avons... Je ne sais pas si on l'a remis. Mais ce que vous nous avez demandé hier, on l'a remis.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1150

Ce n'est pas la même chose.

**M. PATRICE SAVOIE :**

1155

On pourrait le remettre, si vous le voulez.

**LE PRÉSIDENT :**

Juste un instant. Nous ne l'avons pas reçu.

1160

**M. PATRICE SAVOIE :**

OK. Bien, si vous le désirez, on va vous le soumettre. Monsieur Rochon peut vous en parler, justement, aussi.

1165

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous pouvez le déposer maintenant?

**M. PATRICE SAVOIE :**

1170

Oui, tout à fait.

**LE PRÉSIDENT :**

1175

D'accord, merci. – Alors, Monsieur Rochon?

**M. ALAIN ROCHON :**

1180

Merci. Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

1185

Bonjour, Monsieur.

**M. ALAIN ROCHON :**

1190

Il y a plusieurs aspects à la question qui a été posée. Le rapport d'enquête, j'en ai parlé lundi, on fouillera dans nos dossiers encore une fois, dans nos archives, pour retrouver le rapport de 89, si je me souviens bien.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1195

90.

**M. ALAIN ROCHON :**

1200

80... Peu importe. Et on retrouvera ça. J'ai également fourni, à monsieur Savoie, le rapport du comité technique consultatif que le Ministère avait mis sur pied pour analyser toutes les études qui avaient été faites par Stablex, à la demande du Ministère, comme je disais, sur le stablex, sur le site, sur l'usine.

1205

Tout ça, ça a été fait, et il y avait une rencontre publique, le 2 décembre 1992, que le Ministère concluait que le site de Stablex était sécuritaire à court, à moyen et à long terme. Et c'est écrit, le document a été... vous sera ou vous a été remis, le rapport d'analyse du Ministère, des experts. Ils étaient une dizaine. On était une dizaine. J'étais là, je me répète.

1210

Moi, je suis resté bloqué, on dirait, en 1992, parce que j'y ai participé de près. Mais on était une dizaine d'experts à regarder, à analyser de fond en comble. Et il y avait un consultant externe, pardon. Il y avait un consultant externe qui avait été mandaté pour surveiller les travaux faits par Stablex.

1215 Parce que c'était un souci du Ministère, à ce moment-là, de s'assurer de l'intégrité des travaux. Donc, oui, Stablex payait son consultant, mais il y avait également un expert indépendant complètement, d'une firme. Vous allez voir dans le rapport, tout ça, c'est écrit. Je répète. Le Ministère lui-même et ses experts du Ministère, on était une dizaine à avoir conclu que le site était sécuritaire à court, à moyen et à long terme. Ça faisait suite au rapport d'enquête supposément dévastateur. Et je rajouterais une chose, aussi...

1220 **LE PRÉSIDENT :**

Quel rapport d'enquête dévastateur?

**M. ALAIN ROCHON :**

1225 Bien, celui dont madame parle.

**LE PRÉSIDENT :**

1230 Bien, est-ce que vous êtes au courant de ce rapport d'enquête?

**M. ALAIN ROCHON :**

Oui oui, c'est ça. C'est ça que je vous ai dit, au tout début.

1235 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

1240 **M. ALAIN ROCHON :**

On vous le fournira.

**LE PRÉSIDENT :**

1245 Parfait.

1250 **M. ALAIN ROCHON :**

Ça datera de 89, 90. On a déménagé plusieurs fois, j'espère qu'on va le retrouver. On va tout faire pour le retrouver. Je vous assure, des fois, ce n'est pas toujours facile de retrouver du papier, surtout quand ça fait plus de 30 ans.

1255

Mais je vais vous dire, aussi, le Ministère avait fait une autre enquête également, plus récemment, en 2013, 2014, par ses enquêteurs, parce que le Ministère avait reçu des informations qui pouvaient laisser penser qu'il y avait des non-conformités ou des activités qui n'étaient pas conformes à ce qui était prévu dans les autorisations de Stablex.

1260

**LE PRÉSIDENT :**

Informations qui émanaient de qui? D'où?

1265 **M. ALAIN ROCHON :**

Ah, de plaignants. De plaignants.

**LE PRÉSIDENT :**

1270

Plaignants citoyens?

**M. ALAIN ROCHON :**

1275

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

1280

**M. ALAIN ROCHON :**

Donc, les enquêteurs ont fait enquête, avec une autorisation de pénétrer. Parce que les enquêteurs, quand ils sont mobilisés, eux, comme vous le savez probablement, leurs intentions, c'est d'accumuler des preuves pour poursuivre, contrairement à des inspecteurs.

1285

**LE PRÉSIDENT :**

1290 Hum, hum.

**M. ALAIN ROCHON :**

1295 Vous saisissez la nuance entre les deux. Donc, il y a eu l'échantillonnage, une autorisation de pénétrer. Il y a eu un échantillonnage chez Stablex, et l'enquête a été fermée, faute de preuve suffisante. Il y a un rapport d'enquête qui existe, je l'ai transmis à monsieur Savoie, hier, sous forme numérisée. On l'avait numérisé. Je ne l'ai pas remis en papier. Donc...

**LE PRÉSIDENT :**

1300 Vous faites... Il y a plusieurs rapports.

**M. ALAIN ROCHON :**

1305 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1310 Mais puisque vous êtes... vous serez dans la recherche de rapports, de toute façon, vous parlez du rapport de 2013, c'est ça?

**M. ALAIN ROCHON :**

1315 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

OK. Nous aimerions aussi que vous le déposiez.

1320 **M. PATRICE SAVOIE :**

Ce rapport? C'est ce que j'ai mentionné, tantôt.

1325

**LE PRÉSIDENT :**

C'est celui qui a été déposé?

1330 **M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, les deux derniers documents mentionnés...

**LE PRÉSIDENT :**

1335

D'accord.

**M. PATRICE SAVOIE :**

1340

... vous les avez déjà en votre possession.

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

1345

**M. ALAIN ROCHON :**

Mais, ça, Patrice, je te l'ai envoyé par courriel, le rapport.

1350 **M. PATRICE SAVOIE :**

OK, parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

1355

Alors, poursuivez, je vous en prie.

**M. ALAIN ROCHON :**

1360

Est-ce que ça répond à votre question, ce que je vous ai dit jusqu'à maintenant?

**LE PRÉSIDENT :**

1365

Oui, ça répond.

**M. ALAIN ROCHON :**

1370

Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

1375

Parfaitement. Oui, oui. Absolument. Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter?

**M. ALAIN ROCHON :**

Pas pour le moment.

1380

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Parfait, merci.

**M. ALAIN ROCHON :**

1385

Bienvenue.

**LE PRÉSIDENT :**

1390

Madame Ouellet?

**Mme MARTINE OUELLET :**

1395

Oui, juste concernant les rapports, qu'on se comprenne bien, il y a le rapport des enquêteurs, qu'ils appelaient, à l'époque, la police verte du ministère de l'Environnement, un rapport qui est sorti en 92, et vous avez un article de Louis-Gilles Francoeur, qui est quand même une sommité dans le domaine -- qui a déjà été, d'ailleurs, votre collègue, jusqu'à il n'y a pas si longtemps --, du 7 juillet 92.

1400

Donc, c'est un rapport qui a été gardé secret de 90 à 92, et que les gens ont réussi à avoir par la *Loi d'accès à l'information*, donc je crois que ce rapport-là, comme vous l'avez demandé,

1405 c'est important de le recevoir. Et ensuite, il y a eu des études de la part du Ministère, de madame Cléroux, à l'époque. Et là, je pense, monsieur -- je ne me rappelle plus son nom -- a dit que c'était en trois volets : le procédé, le site et l'usine. Donc, je ne sais pas si c'est un rapport avec les trois. Ça fait que ça, c'est un autre rapport.

1410 Mais je crois que le rapport très intéressant à avoir, c'est celui des enquêteurs, et je peux vous dire qu'il était dévastateur, parce que le procédé n'était pas inerte, les cellules n'étaient pas étanches, tout était dedans. Donc, je pense que ça serait très important. Et vous pourrez aller voir l'article de Louis-Gilles Francoeur, il résumait très très bien ce rapport-là.

Et pendant qu'on est dans les réponses aux questions, j'ai entendu, tantôt, la ville de Blainville qui a remis les taxes, mais il y a aussi les redevances, hein.

1415 **LE PRÉSIDENT :**

Mais là, on n'ira pas vers une troisième question.

1420 **Mme MARTINE OUELLET :**

Ah, mais ce n'est pas une troisième question, c'est juste parce que la réponse n'est pas complète. On avait demandé d'avoir l'ensemble des montants que Stablex verse à la Ville, donc il ne faudrait pas que ce soit partiel.

1425 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je n'ai même... Je ne sais pas si vous avez eu le temps de le voir, ça me surprendrait beaucoup, parce que moi-même, je n'ai pas eu le temps.

1430 **Mme MARTINE OUELLET :**

Non, je ne l'ai pas vu, mais c'est parce qu'elle a parlé juste des taxes. Je n'ai pas entendu le mot « redevances ».

1435 **LE PRÉSIDENT :**

OK, mais écoutez...

1440 **Mme MARTINE OUELLET :**

Ça fait que juste m'assurer que c'était complet. Et il y avait Stablex, aussi, qui avait... et vous leur aviez demandé, pour la partie communautaire, qui était supposé nous déposer l'ensemble des montants qu'ils ont octroyés à la communauté. Parce que souvent, ça fait comme des projets joints, là, avec la Ville puis Stablex, mais c'est un organisme paramunicipal ou un organisme communautaire, donc ils s'étaient engagés à déposer, aussi, ces montants-là, et je n'ai pas entendu que ça a été déposé.

1445 **LE PRÉSIDENT :**

1450 C'est en cours.

**Mme MARTINE OUELLET :**

1455 Super.

**LE PRÉSIDENT :**

1460 Merci.

**Mme MARTINE OUELLET :**

Parfait, merci beaucoup.

1465 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. – Monsieur Pierre Gingras?

**M. PIERRE GINGRAS :**

1470 Monsieur le président, Madame la commissaire.

**LE PRÉSIDENT :**

1475 Monsieur Gingras.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1480 Distingués invités, Mesdames, Messieurs. On était dans les demandes, juste un petit mot. Vous aviez demandé à Stablex, aussi, de... vu que le projet était multiforme ou multi... de prioriser pourquoi ils présentaient ce projet-là, et de noter les différentes raisons de leur présentation. Le projet de...

1485 **LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, tout à fait. La justification.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1490

Justification.

**LE PRÉSIDENT :**

1495 Oui. – Madame, est-ce que c'est rentré, ce document? – OK. Est-ce que vous l'avez déposé? Je pense que oui, hein? – Oui, ça a été... – Hier soir? – Hier après-midi.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1500 Ah, OK. Ce n'est pas... ce n'est pas entré. Et, à la ville de Blainville, demander aussi : est-ce que le 1.1 kilomètre... 1.1 kilomètre...

**LE PRÉSIDENT :**

1505 Kilomètre.

**M. PIERRE GINGRAS :**

... serait respecté?

1510

**LE PRÉSIDENT :**

Bien, je pense qu'elle a répondu, madame Lévesque, hier, là-dessus. Mais je peux lui demander de reprendre l'information qu'elle a donnée, si vous l'avez...

1515

**M. PIERRE GINGRAS :**

Elle avait dit qu'elle vérifierait auprès de la Ville ou auprès des gens, donc oui...

1520 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je vais lui céder la parole, parce que moi, je ne peux pas retenir tout, mais...

1525 **M. PIERRE GINGRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1530 ... à mon avis... Moi, personnellement, soit que j'ai été distrait, soit je n'ai pas entendu.  
– Madame Lévesque.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1535 Merci.

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

1540 Le déplacement de... ou le réaménagement de la cellule 6 vers un nouveau site amenait la distance à 1.1 kilomètre. Par contre, dans la réglementation de zonage, il y a des cellules existantes, il y a un site de Stablex. Nous, ce qu'il y a dans le règlement, c'est une zone tampon de 300 mètres.

**LE PRÉSIDENT :**

1545 Bon, c'est qui a été dit hier et c'est ce que je retiens.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1550 Donc, on pourrait demander à ce que ce soit corrigé. Parce que de déplacer une cellule à 1.1 kilomètre de toute résidence, tel que Stablex nous le présente...

1555 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1560 ... ça ne serait pas normal que la Ville modifie son zonage pour rapprocher, pour construire d'autres résidences, à l'intérieur de 1.1 kilomètre, vous comprenez?

**LE PRÉSIDENT :**

1565 Mais elle ne vient pas de dire ça, là. Mais hier, elle a répondu à cet élément-là, mais je vais l'inviter de nouveau à apporter cette explication qu'elle avait fournie hier, par rapport au respect de cette zone tampon... au relatif respect de cette zone tampon de 1.1,1 kilomètre.  
– Madame Lévesque?

1570 **Mme ANNIE LÉVESQUE :**

Oui, ce que j'avais répondu, dans le fond, c'est que si on veut construire à l'intérieur du 1.1 kilomètre de la nouvelle cellule, il n'y a pas de territoire voué à la construction résidentielle, à l'intérieur de cette distance-là.

1575 Actuellement, si on regarde le règlement de zonage, puis on avait la carte avec la future zone tampon, qu'on pourrait dire, c'est un territoire qui est zoné communautaire, conservation, actuellement, et qui va le demeurer, puis plus loin, c'est la zone agricole de la *Loi sur la protection du territoire agricole*, pas seulement du zonage municipal. Donc, je n'ai pas de potentiel de construction résidentielle à l'intérieur de cet espace-là.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1585 Merci, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

1590 Je vous en prie.

**M. PIERRE GINGRAS :**

Merci de ces précisions.

1595

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Lévesque.

1600

**M. PIERRE GINGRAS :**

Monsieur le président, je ne veux pas vous fâcher, puis ne... soyez calme, je le sais que vous vous êtes couché tard, hier. Soyez calme. Monsieur le président, je suis en train de réapprendre à parler.

1605

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

1610

**M. PIERRE GINGRAS :**

Ne soyez pas choqué. J'ai appris que réaménagement, une nouvelle signification. Je viens maintenant d'apprendre, par le Ministère, aussi, une nouvelle signification du mot enfouissement du stablex. Enfoui à 22 mètres de haut. J'ai de la misère à comprendre ça. Je comprends qu'il cherche à essayer de trouver comment nous expliquer comment qu'on va faire pour enfouir à 22 mètres dans les airs, mais c'est à peu près ce qu'ils veulent nous dire ou ce que le Ministère est en train de chercher. En tout cas, j'ai compris ça, tantôt.

1615

Ceci étant dit, j'ai une grande question sur l'argile. Sur le dessus des 22 mètres, l'argile entassée, qu'on appelle. L'argile a des propriétés, quand elle sèche, très différentes de quand elle est dans le sol.

1620

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous faites référence à la couche d'argile avec laquelle la cellule serait éventuellement... ou les sous-cellules seraient couvertes? C'est ça?

1625

1630 **M. PIERRE GINGRAS :**

Merci, Monsieur le président. J'apprécie tout le temps la précision que vous apportez à mes propos, donc c'est plus compréhensible. Donc, si elle sèche, effectivement, ça va passer à travers. L'eau va passer à travers. Donc, je voudrais comprendre comment on peut... et pourquoi on met de l'argile à l'extérieur, à 22 mètres de haut.

1635

Je me sens un peu comme un cobaye. C'est toutes des nouvelles façons de faire. Peut-être qu'on a vérifié... Tantôt, j'entendais aussi l'ingénieur du Ministère me dire que tout était beau, tout était correct, mais ce n'est plus pareil. On refait un stablex complètement différent de celui qui avait été construit en 1983.

1640

**LE PRÉSIDENT :**

Une cellule, vous voulez dire.

1645

**M. PIERRE GINGRAS :**

On refait une cellule grande comme Stablex, de 14 millions de mètres cubes. La grandeur de Stablex, c'est 9 millions. La cellule va avoir 14 millions de mètres cubes, donc c'est un autre Stablex, donc...

1650

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous permettez, Monsieur Gingras...

1655

**M. PIERRE GINGRAS :**

Oui?

1660

**LE PRÉSIDENT :**

... je demanderais à l'initiateur de confirmer.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1665

Bien sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

1670 Ce que j'ai compris, c'est que la cellule projetée, elle aurait une capacité de 8 millions de mètres cubes. – C'est bien ça, Monsieur Rompré?

**M. PIERRE GINGRAS :**

1675 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1680 Donc, ce n'est pas 14 millions de mètres cubes, pour la cellule 6 projetée.

**M. PIERRE GINGRAS :**

Mais...

1685 **LE PRÉSIDENT :**

Mais par contre, vous avez soulevé, quand même, la question...

**M. PIERRE GINGRAS :**

1690 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1695 ... que je me permets de reprendre. Comment... de façon plus générale, comment vous assurez de l'imperméabilisation de la cellule 6 projetée et pourquoi l'intérieur de cette... ce capage, cette imperméabilisation, vous avez recours à de l'argile?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

1700 Oui. Ça fait que, Monsieur le président, j'aimerais projeter les différentes couches de recouvrement, ça va plus facile pour moi de les expliquer. Donc, vous voyez... Je vais y aller dans l'ordre à partir du bas, si on veut, OK? Donc, en bas, vous avez le produit stablex sur lequel on vient mettre une première petite couche de 30 centimètres de sable. Cette couche-là nous permet  
1705 de travailler sur le dessus du stablex facilement, proprement.

1710 Et ensuite de ça, sur cette couche-là, on vient mettre une première couche d'argile de 600... de 60 centimètres d'épaisseur. Celle-là, c'est la couche d'argile compactée. L'argile, quand on la fait sécher un peu, elle passe d'un taux d'humidité -- je vous donne des ordres de grandeur, là -- d'à peu près 50, 55 % à autour de 30%. Ça nous permet de la compacter et ça nous permet de travailler facilement dessus après, en surface de cette couche-là, et ça lui préserve ses propriétés imperméables.

1715 Donc, on vient compacter une couche de 600... 60 centimètres sur le sable. On vient déposer, ensuite, la géomembrane sur cette couche-là, donc c'est une couche relativement sèche, ou en tout cas, on est capable de circuler dessus avec de la petite machinerie pour venir déployer la couche de géomembrane.

1720 En surface de la couche de géomembrane, on vient mettre un réseau, une ramification de drains agricoles qui vont permettre de capter l'eau qui pourrait se rendre jusqu'à ce point-là. Donc, vous voyez les... un exemple de drain qui est posé sur la géomembrane directement. Ces drains-là sont recouverts d'une couche de sable de 60 centimètres également, qui elle, est un sable naturel qu'on aura enlevé directement sur les lieux de l'excavation et réutilisé à cet endroit-là, et c'est un sable qui a des bonnes capacités drainantes. Donc, il va faciliter l'évacuation d'eau vers le bas de la pente.

1725 Parce que tout le capage a au moins, en tous ses points, là, au moins une pente de 2 % vers l'exutoire. Donc, on vient mettre cette couche de sable là. En surface, on met un géotextile, en surface de la couche de sable. Et la couche de sable... la couche d'argile sous la membrane, on veut protéger ça du gel. On veut que ça reste efficace. Et la couche sous-jacente à la membrane, celle qui est en dessous de la membrane, elle ne doit pas geler.

1735 Alors, en surface, on vient ajouter 1.2 mètre d'argile, dont le seul rôle, c'est d'éviter le gel de la section sable, géomembrane et argile compactée. On veut éviter que cette partie-là gèle. Et en surface de tout ça, on vient mettre la terre végétale et on vient revégétaliser le tout. En fonction des pentes, on va mettre, à certains endroits, des herbacés, à d'autres endroits, des arbustes, et encore à d'autres endroits, des arbres.

**LE PRÉSIDENT :**

1740 Merci, Monsieur Rompré. – Je pense que ça répond à votre question.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1745

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

1750

Oui.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1755

Parce que la géologie de Blainville étant ce qu'elle est, l'argile et le sable, on l'a vu hier matin, ça fait partie de ce qu'est Blainville. Et vous pouvez dire : « On va essayer de faire ça. », vous ne l'avez jamais fait. Parce que si vous l'auriez fait, vous auriez vu que l'argile, sur le sable, c'est comme si on serait en patins, ça va glisser.

**LE PRÉSIDENT :**

1760

Monsieur Gingras, vous pouvez ne pas être d'accord. Vous m'avez demandé pourquoi...

**M. PIERRE GINGRAS :**

1765

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1770

... l'initiateur utilise de l'argile.

**M. PIERRE GINGRAS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1775

La réponse a été donnée.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1780

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1785 Si vous n'êtes pas d'accord, c'est votre plein droit, et à ce moment-là, vous pouvez, dans une deuxième étape, lorsque la deuxième partie de l'audience publique arrivera, nous écrire un texte, venir nous l'expliquer, pourquoi l'approche de Stablex est... selon vous, est inefficace. C'est à ce moment-là que vous pouvez venir nous le dire. Mais la réponse que vous avez... que vous recherchez, elle vous a été fournie.

1790 **M. PIERRE GINGRAS :**

OK. Donc, il y a effectivement du sable et de l'argile.

**LE PRÉSIDENT :**

1795 C'est ça.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1800 C'est ce que je comprends.

**LE PRÉSIDENT :**

1805 Oui.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

1810 Monsieur le président, si je me permets, ce recouvrement-là est très très semblable au recouvrement des cellules existantes.

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

1815 **M. PIERRE GINGRAS :**

Oui, mais elles sont au sol.

1820

**LE PRÉSIDENT :**

Non non, mais...

1825

**M. PIERRE GINGRAS :**

Elles ne sont pas dans les airs. En tout cas.

1830

**LE PRÉSIDENT :**

La réponse a été donnée.

1835

**M. PIERRE GINGRAS :**

La réponse a été donnée selon...

1840

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, c'était votre deuxième question.

1845

**M. PIERRE GINGRAS :**

Merci, Monsieur le président.

1850

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. Mais c'était votre deuxième...

1855

**M. PIERRE GINGRAS :**

Je demande...

**LE PRÉSIDENT :**

C'était votre deuxième...

**M. PIERRE GINGRAS :**

1860 Non, c'était ma première question, Monsieur le président. Question des catastrophes...

**LE PRÉSIDENT :**

1865 Je dois réapprendre à compter.

**M. PIERRE GINGRAS :**

Ah, merci, Monsieur le président.

1870 **LE PRÉSIDENT :**

C'était votre deuxième question...

**M. PIERRE GINGRAS :**

1875 (Voix superposées), Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

1880 ... mais je vais vous laisser poser votre question, là, puisque de toute façon, je pense que ça va être notre dernière séance.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1885 Merci, Monsieur le président. Conservation et protection, espèces menacées. J'ai vu que sur le site, il y avait des couleuvres tachetées, des couleuvres vertes, des salamandres à quatre orteils. Il y avait toutes sortes d'animaux qui sont menacés. À Deux-Montagnes, on a construit le train de banlieue. Il y avait un stationnement et il y avait des couleuvres brunes. C'était une espèce menacée. Ils ont déplacé le stationnement, ils n'ont fait aucun travaux pour ne pas venir menacer la vie de cette espèce-là. Il y a aussi des plantes.

1890

**LE PRÉSIDENT :**

Mais votre question, c'est quoi?

1895

**M. PIERRE GINGRAS :**

1900 La woodwardie de Virginie, qui est une plante que je suis certain que Madame la commissaire connaît, qui était... qui est présente sur place. Elle n'est pas recensée. Elle était dans l'étude, mais elle n'est pas recensée, au niveau canadien. Ceci étant dit, quelles mesures prend-on pour préserver les espèces et préserver la biodiversité qui existe sur place?

**LE PRÉSIDENT :**

1905 Merci pour la question. Et ma collègue va reprendre la question.

**M. PIERRE GINGRAS :**

1910 Et woodwardie est aussi menacée. La woodwardie.

**LA COMMISSAIRE :**

1915 Monsieur Rompré, au niveau des inventaires, on a su, hier, qu'il y a eu des inventaires fauniques à deux moments dans l'année, sur deux années consécutives. Est-ce que vous pouvez nous rappeler les espèces à statut particulier? Ou même, c'est des espèces qui n'ont pas nécessairement un statut légal de protection, mais quand même, sur le plan faunique, d'intérêt.

1920 On parle de salamandres, on peut parler des animaux... des amphibiens, reptiles qui ont été, je dirais, recensés sur le territoire, mais aussi dans les environs des territoires... des milieux humides qui sont limitrophes au site. Puis on peut penser que les espèces, ça se déplace, ça ne reste pas figé comme une plante, qui serait susceptible, avec le temps, de se retrouver sur le territoire visé par le projet.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

1925 Oui, Madame la commissaire, je vais céder la parole à Catherine Lalumière.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

1930 Bonjour. En effet, je vais tenter de vous résumer. Les inventaires ont été exhaustifs, il y a eu quand même un bon effort de recherche. Au niveau floristique, au niveau des espèces à statut particulier, ce qui a été trouvé, en fait... – Et peut-être, Alexandra, tu pourrais présenter la carte

des inventaires plus globale. – Les espèces, on note... Oui, il y a des espèces à statut particulier floristique, donc les plantes qui ont été découvertes en périphérie, en fait, du site.

1935

On parle, ici, du millepertuis et de la woodwardie, comme monsieur Gingras faisait référence, puis elles se trouvent, par contre, à l'extérieur des limites de la cellule projetée. Stablex s'est engagée, dans les mesures d'atténuation, compte tenu de la présence, de mettre en place un suivi, en fait, de ces espèces-là, de ces colonies-là, de manière à s'assurer que les activités n'auraient pas de répercussions, d'être en mesure de valider, dans le fond, l'application des mesures d'atténuation qui sont prévues. Donc, c'est le premier élément au niveau floristique.

1940

**LA COMMISSAIRE :**

Un instant, Madame Lalumière. Est-ce qu'on peut zoomer sur la woodwardie puis millepertuis, aussi? Est-ce qu'on peut voir leur localisation?

1945

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Oui oui, certainement. Donc, au niveau des espèces à statut particulier floristique, ce que vous voyez comme étant, justement, les petits symboles étoilés mauves correspondent aux millepertuis. Donc, vous en avez ici, à cet endroit-ci, et vous en avez à cet endroit-là, dans le fond, à l'extérieur du cours d'eau qui longe, dans le fond, le chemin qui serait emprunté par Stablex, qui se trouve à gauche du cours d'eau, sur la carte qu'on voit.

1950

1955

Par la suite, au niveau de la woodwardie, elle se retrouve vraiment dans la tourbière qui est entre le site visé et les opérations actuelles de Stablex. Donc, elles ont été inventoriées à cet endroit-là, au niveau des inventaires.

1960

**LA COMMISSAIRE :**

Pour le millepertuis qu'on retrouve près du milieu humide MH1.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

1965

Oui.

1970

**LA COMMISSAIRE :**

1975 Lors de la construction du fossé périphérique, parce que là, ce que je comprends, il y a un fossé périphérique qui va être creusé à cet... à cet emplacement-là, est-ce qu'on peut craindre que le... au niveau floristique, c'est le... je dirais le sol, le territoire va être remodelé, impacté, pour faire en sorte de peut-être nuire à la population de millepertuis?

**Mme MARTINE OUELLET :**

1980 Ce qui est prévu, au niveau des mesures d'atténuation, particulièrement pour cette colonie-là, c'est de la délimiter avant les travaux, de manière à s'assurer qu'il n'y a pas d'engin, en fait, qui interviendrait dans cette zone-là. Et on ne se met pas à délimiter les trois plantes, on couvre généralement un territoire un petit peu plus grand pour s'assurer, justement, de maintenir un habitat qui est jugé suffisamment grand pour ne pas... essayer de limiter au maximum les impacts.

1985

**LA COMMISSAIRE :**

1990 Moi, j'ai déjà vu des terrains où on a indiqué aux entrepreneurs de ne pas toucher aux surfaces avec un ruban orange, ce qui fait que la première chose qu'on sait, c'est qu'il y a l'entreposage, à cet endroit-là, ou le tracteur est déjà rendu dans la population de l'espèce floristique en question. Est-ce qu'il va y avoir des mesures un peu plus, je dirais, robustes, un peu plus costaudes ou, à la rigueur, relocaliser la colonie de millepertuis? Est-ce qu'il y a des avenues possibles?

1995

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

2000 Pour le moment, il n'y avait pas d'avenues... il n'y avait pas d'avenues discutées avec le Ministère, ou du moins, il n'avait pas été suggéré de replanter la colonie. La délimitation était la mesure qui avait été proposée et suggérée, au niveau de l'étude d'impact.

2000

**LA COMMISSAIRE :**

2005 OK. Concernant faunique, maintenant?

2005

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

2010

Oui, en fait, c'est ça, au niveau faunique, ce qu'il y a sur la cellule, en fait, au niveau des habitats potentiels, je vous dirais, et d'espèces qui ont peut-être plus d'incidence ou d'interaction potentielle avec les activités du projet, donc on peut penser, ici, aux couleuvres. Entre autres, la couleuvre verte auxquelles monsieur Gingras faisait référence, notamment.

2015

Donc, il a été discuté... Lors des réponses aux questions, le ministère de l'Environnement a questionné et a encouragé, dans le fond, Stablex à prendre des engagements pour ajouter des mesures additionnelles relativement, justement, à la couleuvre. Donc, ce qui a été prévu et ce qui a été déterminé, c'est que...

2020

Dans le fond, le premier élément, en fait, qui est intéressant, au niveau des mesures qui sont suggérées, c'est le déboisement progressif qui va se dérouler, dans le fond, du 15 août au 15 avril, donc dans une période qui est jugée moins propice à l'utilisation par la faune. Donc, le principal des activités fauniques, donc reproduction, alimentation et migration, ce sont des périodes qui, particulièrement pour les espèces forestières, vu qu'il va y avoir de la courbe d'arbres, quand on limite et qu'on exclut ou qu'on travaille à l'extérieur de ces périodes favorables là, on limite les impacts sur les espèces qui pourraient se retrouver.

2025

2030

Pour ce qui est de la couleuvre, particulièrement, en fait, pour justement réduire les risques de mortalité... Il y a de la machinerie, il y a des spécimens, c'est des espèces qui utilisent le couvert vraiment, là, proximaux, donc on les retrouve au sol. Donc, ces espèces-là, donc, seront... il y a des mesures qui ont été proposées, en fait, par Stablex pour, entre autres, la relocalisation de spécimens, donc des battues effectuées avant les travaux.

2035

À l'automne, dans le fond, on vient faire une battue, en fait, pour essayer de relocaliser ces spécimens-là avant qu'ils entrent en hibernation. Ce qui fait en sorte qu'on assure qu'au printemps de l'année suivante, les espèces ont moins de chances d'être présentes lors du début des travaux d'excavation.

2040

Donc, on les relocalise dans des endroits qui sont favorables, et il y a une multiplicité d'habitats favorables à proximité, donc c'est une des mesures qui avaient été proposées avec registres, permis à demander préalablement aux différents travaux, c'est des mesures qui sont encadrées par différents... par différentes mesures.

2045

Puis, également, pour ces... Dans le fond, c'est vraiment, je dirais, la principale mesure, par rapport aux couleuvres, qui va être mise en place dans le contexte du projet.

**LA COMMISSAIRE :**

2050 Merci, Madame Lalumière. – Monsieur Savoie, j'aurais aimé avoir, je dirais, un avis sur les  
mesures qui sont prévues, à savoir, par exemple, relocaliser une population floristique ou  
relocaliser une espèce faunique. Est-ce que le Ministère a des... je dirais une expertise ou un...  
bien, je pense qu'il a une expertise, mais les cas où, par exemple, ces mesures-là ont été mises en  
place, s'il y a un succès de... un succès, soit en termes de reprise, au niveau de l'espèce  
2055 floristique, ou si on peut revoir nos populations fauniques qui se développent puis si l'habitat  
faunique est de qualité, aussi?

**M. PATRICE SAVOIE :**

2060 Oui. Madame la commissaire, la question se divise en deux parties. Je pourrais peut-être  
passer la parole à monsieur Sébastien Auger qui pourrait vous entretenir pour le volet faune.

**LA COMMISSAIRE :**

2065 OK.

**M. PATRICE SAVOIE :**

Et par la suite, madame Élisabeth Parent, côté volet...

2070 **LA COMMISSAIRE :**

Floristique.

**M. PATRICE SAVOIE :**

2075 ... floristique. Et par la même occasion, je reviens encore avec la même demande, vous  
aviez demandé une capsule sur les milieux humides, donc ça serait une belle occasion pour  
madame Parent de présenter la capsule.

2080 **LA COMMISSAIRE :**

Peut-être un peu plus tard pour... mais on ne vous oublie pas pour la capsule.

2085 **M. PATRICE SAVOIE :**

À votre souhait. Donc, monsieur Sébastien Auger.

2090 **M. SÉBASTIEN AUGER :**

Oui, bonjour. Sébastien Auger, biologiste à la Direction de la gestion de la faune Laurentides, Lanaudière. Pour répondre à votre question, Madame la commissaire, effectivement, les mesures de relocalisation, c'est une mesure que le Ministère propose quand les habitats où on va déplacer ces espèces-là sont disponibles... sont encore disponibles.

2095 C'est d'ailleurs une des conditions pour mettre en place cette mesure-là pour qu'elle soit efficace, il faut effectivement les déplacer dans des endroits qui vont permettre leur survie. Dans le contexte présent du projet, il y a effectivement, comme l'initiateur le mentionne, plusieurs de ces habitats à proximité.

2100 Et ces mesures-là, c'est ça, se sont faites à plusieurs reprises quand même avec des succès, quand effectivement, les habitats sont disponibles où on transporte les individus. L'idée, c'est effectivement d'éviter, entre autres, les mortalités des spécimens, lors de tous les travaux. Donc, de créer une zone où les... par exemple, dans ce cas-ci, les couleuvres ne pourraient pas se retrouver dans la zone des travaux pendant ces travaux-là.

2105 C'est ça, l'objectif, puis ça a fait effectivement partie des demandes qu'on a faites lors des questions et commentaires, lors de l'analyse.

2110 **LA COMMISSAIRE :**

2115 Monsieur Auger, est-ce que dans le passé... Pour toutes sortes de projets, pas nécessairement des projets de lieux d'enfouissement, je pense, par exemple, à des projets de travaux routiers ou des projets de lignes de transport d'énergie où des mesures semblables sont mises en place, est-ce que le ministère retourne sur le terrain, par exemple, pour valider la qualité de l'habitat ou la présence ou de l'absence des espèces qui faisaient l'objet de mesures?

**M. SÉBASTIEN AUGER :**

2120 Le ministère ne va pas nécessairement se déplacer lui-même pour faire ces inventaires-là, à moins que ça concorde à d'autres objectifs liés à la gestion du suivi de ces populations-là ou de ces espèces-là. Mais précisément, non, ce n'est pas le Ministère. Ça va faire partie, par contre...

2125

Comme un peu l'initiateur le disait, c'est que pour faire ces activités-là, il faut faire une demande auprès de notre Direction de permis de gestion de la faune qui permet de capturer les individus et de les transporter. C'est à ce moment-là, entre autres, qu'on va analyser l'endroit où est prévu de déplacer ces individus-là : est-ce qui est convenable, est-ce qu'il nous apparaît suffisant pour permettre l'ensemble de la durée de vie du cycle de vie de l'espèce.

2130

Ça fait qu'on travaille plutôt en amont, je dirais, au moment de l'émission des permis. Ensuite, bien, il y a des rapports, effectivement, qui sont demandés, suite à ces permis-là, où ont réellement été déposés des individus, il y a tout un suivi qui est fait auprès du demandeur de permis. Mais ce n'est pas le Ministère lui-même qui va aller valider si les espèces sont encore présentes ou pas.

2135

**LA COMMISSAIRE :**

Merci. – Monsieur Rompré, est-ce qu'il est prévu, dans votre programme de suivi post-fermeture, je dirais, le succès des mesures d'atténuation au niveau... à la fois au niveau floristique, mais plus spécifiquement au niveau faunique?

2140

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Je ne sais pas. – Est-ce que, Catherine, tu veux répondre à cet élément?

2145

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Bien, en fait, dans le contexte de l'étude d'impact, il y a des suivis qui ont été proposés. Ils se dérouleraient dans la période de construction, exploitation, et non pas en phase post-fermeture nécessairement au niveau milieu humide ou aménagement faunique. Il y a... Au niveau de la relocalisation d'espèces, on avait proposé la tenue du registre dans l'étude d'impact, par contre, il n'y avait pas eu de suggestion comme de quoi aller faire une validation ou la reprise, ou il n'y avait pas eu ce type de suggestion, de proposition, dans l'étude d'impact.

2150

**LA COMMISSAIRE :**

2155

Mais est-ce qu'un suivi, par exemple, d'un an ou deux ans... Au fur et à mesure que les cellules progressent, au fur et à mesure que les cellules sont capées, est-ce qu'il y a un suivi qui va s'opérer à cet égard-là?

2160

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Au niveau milieu humide et au niveau floristique, oui.

2165 **LA COMMISSAIRE :**

Merci. – Si on peut regarder l'aspect floristique, Monsieur Savoie?

2170 **M. PATRICE SAVOIE :**

Oui. J'invite madame Élisabeth Parent à prendre la parole, avec la capsule également.

**LE PRÉSIDENT :**

2175 Monsieur Savoie, est-ce que la capsule est indissociable de la réponse?

**M. PATRICE SAVOIE :**

2180 Oui, elle peut recommencer avec la réponse et la capsule peut suivre.

**LE PRÉSIDENT :**

Non non, mais je vous demande si c'est indissociable.

2185 **M. PATRICE SAVOIE :**

Oui oui, c'est indissociable.

**LE PRÉSIDENT :**

2190 OK, allez-y.

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2195 Bonjour, Monsieur le président. Bonjour, Madame la commissaire. Élisabeth Parent de la Direction...

**LE PRÉSIDENT :**

2200

Pourriez-vous parler un peu plus fort?

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2205

... environnementale. Je suis analyste au dossier, en soutien à monsieur Savoie. Pour ce qui est des espèces floristiques, en fait, l'article 16 de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* interdit la destruction, la récolte, la mutilation, la... de récolter, d'exploiter, mutiler, détruire ou acquérir une espèce à statut vulnérable ou menacée, ce qui veut dire que l'évitement est la seule mesure à prendre pour ce qui est des espèces floristiques.

2210

**LA COMMISSAIRE :**

Madame Parent, je suis désolée, je ne vous entends pas vraiment bien, s'il vous plaît.

2215

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

Est-ce que ça va comme ça ou c'est trop fort?

**LA COMMISSAIRE :**

2220

Non, ce n'est jamais trop fort pour moi.

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2225

D'accord. C'est parce que ça faisait écho puis je pensais que c'était trop fort. Je vais recommencer. En fait, l'article 16 de la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* interdit la destruction, la récolte ainsi que la mutilation et de céder une espèce à statut floristique, à statut, donc, menacé ou vulnérable. La seule mesure à prendre, c'est l'évitement. Donc, on ne peut pas déplacer une espèce floristique à statut.

2230

**LA COMMISSAIRE :**

2235

OK, alors ça répond à ma question pour le millepertuis, la mesure à mettre en place, c'est vraiment la protection de la population en question et pas de possibilité de relocaliser. Et est-ce que lors du suivi... pas lors du suivi, mais lors de la construction de la cellule, est-ce qu'il y a quelqu'un du Ministère qui fait le suivi ou du moins un peu le contrôle de la façon dont les cellules

sont construites puis qu'il y a un contrôle à la fois sur le plan naturel, mais aussi sur le plan de la conception technique? Est-ce que c'est quelqu'un du Ministère qui assure cette responsabilité-là?

2240 **Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2245 La conception, définitivement, on va la regarder. Ça, c'est sûr. Une inspection sur place, non, on va se fier au rapport. Mais je tiens à souligner que l'initiateur a procédé à ces inventaires en 2015, 2016, et ce n'est pas exclu qu'on fasse... qu'on demande une mise à jour de cet inventaire-là.

2250 Donc, ça a été fait par... ça serait fait par balayage, cette fois, au lieu de par parcelles, mais ce n'est pas exclu qu'on fasse... qu'on demande une mise à jour à l'initiateur, vu que ça a été fait en 2015, 2016. Puis on... Donc, c'est ça, par la suite, on va procéder à l'analyse du tout, pour les espèces floristiques.

**LA COMMISSAIRE :**

2255 Et Monsieur Savoie, à votre connaissance, est-ce qu'il y a quelqu'un de la région qui retourne sur le terrain pour voir si les mesures demandées, lors de l'émission de l'autorisation ministérielle ont été respectées?

**M. PATRICE SAVOIE :**

2260 Oui, justement, Madame la commissaire, madame Jasmin Kroese pourrait vous en discuter, à ce moment-ci.

**LA COMMISSAIRE :**

2265 Rapidement, s'il vous plaît.

**M. PATRICE SAVOIE :**

2270 Oui.

**Mme JASMIN KROESE :**

Oui. Donc, la réponse courte est oui. Les inspecteurs en Direction régionale peuvent se déplacer sur le terrain, lors des travaux, pour s'assurer que les mesures sont mises en place et en

2275 fonction de l'autorisation. Donc, s'assurer qu'il y a effectivement respect des conditions à l'autorisation.

**LA COMMISSAIRE :**

2280 Merci.

**M. PIERRE GINGRAS :**

2285 Madame la commissaire, l'autre solution à ça, c'est de déplacer Stablex, de ne pas le laisser construire, dans un milieu protégé, une usine comme ça. C'est arrivé à Deux-Montagnes, ils ont déplacé le stationnement pour sauver la colonie de couleuvres brunes. C'est arrivé à Blainville, j'ai déplacé une école et ses enfants pour sauver sur la grenouille verte. Et quand les espèces sont menacées, si on veut conserver notre qualité de vie et notre richesse, notre patrimoine, c'est de déplacer ce qu'on va construire. Merci. Merci, Monsieur le président. Merci, Madame la  
2290 commissaire.

**LE PRÉSIDENT :**

2295 Merci à vous, Monsieur Gingras.

**M. PIERRE GINGRAS :**

Ça a été très agréable.

2300 **LE PRÉSIDENT :**

Pareillement. – Madame...

**M. PIERRE GINGRAS :**

2305 Et on se revoit au dépôt du mémoire.

**LE PRÉSIDENT :**

2310 D'accord. Avec grand plaisir. – Nous allons prendre une dernière personne avant la pause, madame Nancy Gélinas.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2315                   Alors, mon nom est Nancy Gélinas. Je suis ici à titre de citoyenne de la région. C'est très intimidant, comme panel. Alors, Monsieur le président, Madame la commissaire, Messieurs, Mesdames, je m'adresse à vous et c'est bien, parce que ma question... une de mes questions va dans le sens dont on parle.

2320                   Alors, nous sommes rendus en 2023. Attendu que monsieur Legault a pris l'engagement de respecter 30 % des aires protégées d'ici 2030. Attendu que la Commission de Montréal a déterminé que les territoires convoités par Stablex a été défini comme un territoire d'intérêt pour rencontrer les objectifs du 30 %. Attendu que je comprends que le Ministère exige...

2325                   On va couper des arbres, alors je me fais la voix de tous les arbres et de tout le vivant. On va enlever un milieu qui est présent, qui est naturel, qui est là depuis des années, et on va tenter d'en refaire un qui ne correspondra pas aux êtres vivants qui y vivent. Alors, chaque être vivant a un milieu écologique et est intimement lié.

2330                   De ce que je comprends, on va enlever des arbres, mais on va remettre des arbres qui ne sont pas les arbres existants, mais plutôt des arbres qui vont mieux s'adapter à la nouvelle réalité environnementale et ça peut créer des perturbations écologiques importantes. Ma question est par rapport... On a parlé des fleurs, on a parlé des insectes. Bien, peut-être pas des insectes, mais du vivant.

2335

**LE PRÉSIDENT :**

De la faune.

2340

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2345                   Moi, ma question, c'est concernant les oiseaux. Alors, on sait que dans les Basses-Laurentides, on est dans le... pour être ornithologue à mes heures, on est dans la montée migratoire d'un ensemble d'oiseaux qui vont arrêter dans ces milieux boisés là qui sont tellement peu nombreux en zone où il y a plein de maisons, il y a plein de... alors, ces endroits-là sont essentiels.

2350                   Et je pense à la paruline, à tous nos ensembles de parulines -- parce qu'il y en a plusieurs -- qui vont se nourrir d'insectes, qui vont se nourrir de petites baies. Quand elles montent, elles ont un référentiel dans leur tête et elles se souviennent qu'à cet endroit-là, il y a de quoi

s'alimenter. Si on détruit ces aires essentielles à ces habitats-là, j'ai bien peur qu'on perde l'ensemble d'un faunique important.

2355 Je tiens à vous faire part de deux textes qui sont parus. Un, le 16 mai 2019 par Alexandre Shields, sur Le Devoir, et il dit : « *La menace plane sur de nombreux oiseaux au Québec.* » Et je vous cite : « *Le déclin des milieux naturels dont...* »

**LE PRÉSIDENT :**

2360 L'éradication.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2365 « *... l'éradication...* », Merci, Monsieur le président, « *... de très nombreux milieux humides du sud de la province a des effets néfastes pour Pascal Côté.* » Alors, monsieur Côté, c'est le directeur de l'observation des oiseaux de Tadoussac. Il dit :

2370 « *Il importe donc de mieux protéger ces milieux, mais aussi les vieux peuplements de la forêt boréale, un milieu naturel qui constitue la plus importante pouponnière d'oiseaux en Amérique du Nord.* »

Je me permets de déposer ce document.

**LE PRÉSIDENT :**

2375 Vous pouvez, Madame, le déposer tout à l'heure.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2380 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2385 Au près de...

**Mme NANCY GÉLINAS :**

Derrière.

**LE PRÉSIDENT :**

2390

D'accord.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2395

Je me permets aussi de vous citer un autre papier, paru dans la presse, cette fois. Et je me fie à... c'est un très bon média d'information. Monsieur Éric-Pierre Champagne a fait un très bon papier où il dit : on comprend qu'on détruit des milieux naturels, qu'on demande aux entreprises de verser des montants d'argent. Présentement...

2400

Le 8 octobre 2021. Son papier date de 2021. On avait 75 millions de dollars en compensation financière et l'Environnement avait à peine accordé 445 000 \$ en restitution de milieux humides. Alors, moi, en tant que citoyenne, on va me détruire un milieu humide et on va aller me chercher le golf de Rosemère, qu'il y a tellement de pesticides, sur ce territoire-là, qu'on ne peut même pas construire des maisons, alors c'est ça qu'on va me donner comme 30 %?

2405

Pourquoi est-ce qu'on ne préserve pas -- et je vais dans le sens de monsieur --, qu'on ne pense pas à protéger... le ministère de l'Environnement, à mieux protéger nos milieux de vie humides pour... et je finirai ainsi, pour la survie de l'homo sapiens que nous sommes. Je vais aussi déposer ce document.

2410

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, je comprends que votre questionnement touche autour des milieux humides...

2415

**Mme NANCY GÉLINAS :**

Des milieux humides...

**LE PRÉSIDENT :**

2420

... et de l'ornithologie?

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2425

De l'ornithologie et des milieux migratoires, parce qu'il faut comprendre que nos oiseaux partent des États-Unis et vont nicher dans les... beaucoup plus haut, au niveau de Laurentides, au

2430 niveau des... Et surtout, les petits oiseaux... les petits oiseaux, les parulines, ça a 20, 25 centimètres. Je comprends qu'on va encore avoir des couleuvres, mais est-ce qu'on aura encore des petites araignées? Est-ce qu'on aura encore des petits buissons? Puis c'est la mémoire, aussi, de ces oiseaux-là.

2435 Alors, c'était ma première question ou mon premier sujet d'interrogation. Blainville était une belle ville quand on est venus s'installer pour son magnifique environnement. Maintenant, moi, j'ai des déchets des États-Unis qui m'arrivent puis qui vont être là à perpétuité.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, nous allons prendre...

2440 **Mme NANCY GÉLINAS :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2445 Il y a plusieurs questions colligées. Oui, je vous en prie, vous les déposerez auprès de madame Gagné.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2450 Ma deuxième question... Ça, c'était pour l'environnement des oiseaux.

**LE PRÉSIDENT :**

2455 Attendez, là. Dans votre volet environnement, vous avez plusieurs questions. Et, bien honnêtement, je veux bien vous accommoder, mais c'est une stratégie qui a été utilisée plusieurs fois, aujourd'hui, de dire : « Voici ma première question. » À la fin...

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2460 Monsieur Fayed...

2465 **LE PRÉSIDENT :**

Oui?

2470 **Mme NANCY GÉLINAS :**

... est-ce qu'à titre de président, vous me refusez une deuxième question?

**LE PRÉSIDENT :**

2475 Je peux le refuser.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2480 À titre... à titre de citoyenne, c'est très désolant de voir qu'en tant que président...

**LE PRÉSIDENT :**

Je ne vous ai pas dit que je le refusais.

2485 **Mme NANCY GÉLINAS :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2490 J'ai dit que je peux le refuser. Oui, c'est dans mon pouvoir de le refuser, mais...

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2495 C'est dans votre pouvoir, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2500 Permettez-moi d'abord qu'on apporte... d'essayer d'apporter réponse à votre première question...

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2505           Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2510           ... tentaculaire.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

          Merci.

2515           **LA COMMISSAIRE :**

          Madame Gingras, hier...

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2520           Gélinas, oui.

**LA COMMISSAIRE :**

2525           Excusez-moi, vous avez raison, Gélinas. C'est parce qu'on a eu monsieur Gingras avant vous. Madame Gélinas, hier, on a regardé l'aspect reboisement avec, comme vous dites si bien, des peuplements forestiers différents de ceux qui existent présentement, mais on peut quand même revenir au niveau de l'initiateur et peut-être de la personne-ressource, monsieur Auger du ministère de l'Environnement, spécifiquement pour les espèces d'oiseaux, si vous voulez bien.

2530           Puis après ça, avec l'accord de Monsieur le président, on pourrait y aller avec une présentation que le Ministère a élaborée pour présenter ce que le Ministère tient compte en termes de protection des milieux humides, et j'espère que ça va répondre à vos multiples questions concernant...

2535           **Mme NANCY GÉLINAS :**

          Merci.

2540

**LA COMMISSAIRE :**

... la protection des milieux humides.

2545 **Mme NANCY GÉLINAS :**

Merci.

**LA COMMISSAIRE :**

2550

Alors, dans un premier temps, pour les oiseaux, Monsieur Rompré, est-ce que vous pourriez nous présenter quelles sont les mesures qui ont été mises en place, suite au déboisement du territoire visé, et quel type de peuplement forestier vous avez planifié et quels seraient les bénéfices sur la faune aviaire?

2555

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui, je vais céder la parole à madame Lalumière.

2560 **Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

En fait, dans l'étude d'impact, il y a une évaluation, justement, de l'impact sur les oiseaux, la faune aviaire, tout ça, qui a été réalisée, à la fois pour les phases d'aménagement, d'exploitation. Puis parmi les mesures qui sont proposées essentiellement pour limiter le plus possible les impacts sur ce groupe faunique là, on parle justement d'effectuer le déboisement entre le 15 août et le 15 avril, soit en dehors des périodes de reproduction et d'élevage des oiseaux.

2565

On parle également de limiter le déboisement aux aires qui sont requises pour les travaux de construction, donc de ne pas... de vraiment minimiser la coupe d'arbres le plus possible, effectuez également graduellement le déboisement, selon la séquence qui est prévue d'exploitation des sous-cellules.

2570

Donc, monsieur Rompré en parlait tout à l'heure, ce n'est pas la totalité de la cellule ou de l'emplacement qui sera déboisée au jour 1, donc on progresse avec un déboisement. Par la suite, on va... il est également proposé de rétablir le couvert arborescent, arbustif et herbacé lors de la couverture finale de la cellule et des différentes cellules, au fur et à mesure qu'elles seront fermées et en fin d'exploitation.

2575

2580 Il y aura également une maîtrise de la végétation, au niveau herbacé, sur le recouvrement de la cellule, avec une coupe annuelle, pour la portion herbacée, pour s'assurer de l'entretien et des accès, mais en même temps, ça va... en procédant à cette coupe à l'automne, ça permet d'offrir l'habitat pendant la période printanière, estivale, et le début, jusqu'en septembre, à peu près, pour être en mesure, justement, d'offrir et de maintenir les habitats.

2585 Puis, finalement, de végétaliser, justement, les sous-cellules lors de la fermeture, en privilégiant les essences qui vont permettre d'assurer l'intégrité du recouvrement final, mais qui vont également permettre de maximiser l'offre d'habitats sur ce site-là.

**LA COMMISSAIRE :**

2590 Merci. – Monsieur Rompré, si on regarde en termes de déboisement, on en parlait hier, on a un 55 hectares qui est prévu, au niveau du déboisement. Si je me rappelle bien, on a un 45 hectares qui est visé par le reboisement.

2595 On avait demandé, hier, d'avoir un aperçu sur le plan de la représentativité en fonction des essences, qu'elles soient arborescentes ou arbustives et peut-être herbacées, mais ce que je comprends, c'est qu'au bout du compte, on va observer une perte nette, sur le plan forestier, si je peux dire, de 10 hectares. Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu, à cet égard-là, soit en mesure de compensation, aller reboiser ailleurs?

2600 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

2605 C'est environ 8 hectares, la perte nette, mais oui. Je ne crois pas... Je vais céder la parole à madame Lalumière, mais je ne crois pas qu'il n'y ait rien de prévu, au niveau compensation, pour cette perte-là.

**LA COMMISSAIRE :**

2610 Pourriez-vous m'expliquer le 8 hectares, il vient de quelle superficie?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

2615 C'est prévu 52.8 de perte et 45 de reboisement.

**LA COMMISSAIRE :**

2620 Ça, c'est si on tient compte que vous... que la zone tampon ne sera pas déboisée?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Exact.

2625 **LA COMMISSAIRE :**

2630 Très bien. – Monsieur Savoie, est-ce qu'on peut regardez l'aspect, je dirais, faune aviaire, avec votre... je ne veux pas vous dire quoi faire, mais avec monsieur Auger? – Monsieur Auger, Bonjour.

**M. SÉBASTIEN AUGER :**

Bonjour.

2635 **LA COMMISSAIRE :**

2640 Je crois qu'on en a glissé aussi encore un mot, hier, concernant la diversité des milieux qui, à certains égards, pouvaient bénéfiques pour la faune. Concernant les oiseaux, la façon dont l'initiateur va procéder à savoir de boiser, par exemple, au fur et à mesure, avec... dans des périodes bien précises, selon vous, est-ce que c'est une bonne mesure ou est-ce qu'on peut aussi craindre qu'il va y avoir un dérangement tel que l'ensemble de la superficie du territoire risque d'être être, je dirais, impacté ou du moins dérangé pour l'ensemble des autres oiseaux, si je peux dire, des autres espèces d'oiseaux, même si, par exemple, le secteur en question n'est pas déboisé? Je ne sais pas si je m'explique bien.

2645 **M. SÉBASTIEN AUGER :**

2650 Je crois que oui, mais... Bien, en fait, effectivement, d'y aller par séquences, c'est sûr que c'est préférable. Est-ce qu'il va y avoir possiblement quand même un certain dérangement? C'est possible. C'est aussi que le site actuel est déjà en partie entrepris, il y a déjà eu des activités humaines, donc je ne connais pas la teneur des activités présentes sur le site et leur intensité. On peut... je peux douter que ça ne soit pas nécessairement la même intensité, mais il y a eu ou il y a déjà eu des activités sur ce site.

2655

Ça fait que les... C'est sûr qu'il pourrait avoir un impact, mais c'est la... je pense, la méthode la plus efficace pour réduire cet impact-là, c'est d'y aller graduellement dans les bonnes périodes, en évitant les périodes d'activité essentielles au cycle de vie.

2660

Par exemple, le nourrissage, si les milieux à proximité sont disponibles, bien, ils peuvent se nourrir ailleurs. La nidification, c'est toujours un moment clé, entre autres, de la reproduction. Donc, c'est... Nous, on cible souvent cette période-là, ce qu'on appelle... C'est plus facile de protéger un nid, parce que c'est fixe, que de protéger un spécimen de faune qui se déplace en fonction de la température, de la météo et de la période dans l'année, aussi, quand la nourriture est disponible ou pas, selon les périodes.

2665

Donc, c'est pour ça qu'on cible cette période-là, entre autres, dans l'ensemble du cycle de vie. On cherche à protéger surtout la reproduction et l'élevage des jeunes.

**LA COMMISSAIRE :**

2670

Au niveau du reboisement, est-ce qu'il y aurait des essences arbustives ou arborescentes à privilégier pour recouvrer le... je dirais la présence d'oiseaux? On parle d'oiseaux nicheurs, mais on peut parler aussi d'oiseaux migrateurs, dans le secteur.

2675

**M. SÉBASTIEN AUGER :**

2680

Oui, il existe effectivement différentes espèces. On parle en général d'espèces indigènes qui sont... qu'on peut retrouver à proximité du milieu. Je dois avouer que ce n'est pas quelque chose qu'on a évalué nécessairement de notre côté. Comme je vous disais hier, ce n'est pas nous qui avons fait les recommandations, du côté de la faune, pour le reboisement.

**LA COMMISSAIRE :**

2685

Je vous remercie.

**M. SÉBASTIEN AUGER :**

2690

Ça fait plaisir.

**LA COMMISSAIRE :**

2695 Monsieur Savoie, on serait peut-être prêts à faire une présentation sur les milieux humides, s'il vous plaît.

**M. PATRICE SAVOIE :**

2700 Oui. J'invite madame Élisabeth Parent à faire la présentation.

**LE PRÉSIDENT :**

2705 Monsieur Savoie, évidemment, on parle d'une présentation d'environ 5 minutes, hein?

**M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, Monsieur le président, 5 minutes.

2710 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

2715 

---

**PRÉSENTATION DU MELCCFP**

---

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2720 Monsieur le président, je vais vraiment faire de mon mieux. Donc, ça touche l'encadrement légal et réglementaire, bien, sur les milieux humides et hydriques, de leur petit nom, MHH. Ça va être divisé en deux, vraiment une brève description des milieux humides et hydriques, juste pour qu'on soit un peu sur la même longueur d'onde, et ensuite, les lois, réglementations, et programmes.

2725 Pour ce qui de la description des milieux humides et hydriques, c'est une définition qui est assez large. On touche des lieux qui sont d'origine naturelle ou bien anthropique, mais qui se distinguent par la présence d'eau, que ce soit temporaire ou permanent. Les cours d'eau aussi peuvent être d'un débit régulier ou bien intermittent, ça reste des milieux hydriques.

2730

Les milieux hydriques, c'est des lacs, des cours d'eau, des rives, le littoral, les plaines inondables, parfois, selon la réglementation. Les milieux humides, pardon, ce sont les étangs, les marais, marécages et tourbières. Pour ce qui est de la caractérisation des milieux humides, c'est trois paramètres. Ce sont les eaux, les sols et la végétation.

2735

Donc, les rôles sont quand même assez connus. Filtration de l'eau, pour les milieux humides, régulation des niveaux d'eau, biodiversité, rafraîchissement de l'eau, séquestration du carbone et la qualité du paysage.

2740

Ici, je vais passer assez rapidement, c'est pour vous montrer les trois paramètres qui sont vraiment mis (inaudible). J'attire quand même votre attention au niveau de la tourbière. Il y a l'ombrotrophe et la minérotrophe. L'ombrotrophe, c'est une alimentation en eau par les précipitations, tandis que minérotrophe, la fen, c'est des précipitations et la nappe phréatique. Pour ce qui est des lois, il y a...

2745

**LA COMMISSAIRE :**

Je poserais une petite question.

2750

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

Oui?

**LA COMMISSAIRE :**

2755

La tourbière de Blainville, c'est ombrotrophe? Minérotrophe? À votre connaissance.

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2760

C'est minérotrophe, de mémoire...

**LA COMMISSAIRE :**

OK, merci.

2765

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

2770

Oui, et c'est boisé aussi. La *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, de son petit nom, LCMHH, c'est une loi qui est pieuvre. Elle va... Ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a comme des tentacules qui vont toucher d'autres lois pour pouvoir encadrer les milieux humides et hydriques.

2775

Elle va toucher la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, exemple, qui est beaucoup plus provinciale et la *Loi affirmant le contrôle collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, que je vais nommer « loi sur l'eau », qui est plus régionale, donc les Plans régionaux des milieux humides, le Programme de restauration et de création des MHH et les autres, nous allons les voir dans les diapos qui vont suivre.

2780

Pour la loi sur l'eau, donc on a les Plans régionaux des milieux humides hydriques. C'est régional, comme je l'ai dit, c'est un outil qui va chercher l'équilibre entre la perte et les gains des milieux humides. Ça permet de mieux connaître les milieux humides du territoire de la MRC ou de la municipalité, donc planifier un aménagement du territoire et planifier aussi des terrains ou des territoires pour le Programme de création et de restauration des milieux humides.

2785

Donc, le Programme, encore, de restauration et création de milieux humides, c'est aussi régional. Ça permet de créer et de restaurer des MHH. Il y a un comité qui est sur ce programme-là et qui gère les Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État. À ne pas confondre avec le Fonds vert qui est remplacé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

2790

Les fonds sont réservés seulement pour la restauration des milieux humides et hydriques. Par exemple, il n'y a aucun salaire qui est pris dans ces fonds-là. Donc, il contribue à atteindre l'objectif d'aucune perte nette par le gouvernement du Québec. Les objectifs plus spécifiques, on a le volet 1, qui est plus pour les études, la recherche préalable. Ensuite le volet 2, là, on concrétise le projet en tant que tel. Un sous-objectif pour encourager le développement de l'expertise en restauration écologique qui est d'une grande rareté.

2795

2800

Il y a des critères d'admissibilité des projets qui sont mis en place et sont très clairs. Et les municipalités ou les organismes à but non lucratif du domaine de l'environnement peuvent déposer leurs projets pour ce Programme de restauration et création de milieux humides. Et comme j'ai dit un peu plus tôt, il y a une banque de terrains potentiels qui est faite par les PRMMHH, donc les Plans régionaux des milieux humides et hydriques.

2805

2810            *La Loi sur la qualité de l'Environnement*, LQE, c'est... il y a deux règlements qui sont pas mal liés à cette Loi, on va les voir. *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*, de son petit nom, REAFIE. On ne touche maintenant plus le régional, mais on touche le local, c'est-à-dire le projet en tant que tel. On va identifier les types d'encadrement, la nécessité d'une autorisation et les documents à déposer.

2815            Dans le cas du projet actuel, on parle d'une autorisation ministérielle et on touche le *Règlement sur la compensation pour l'atteinte des MHH*. Donc, c'est avec ce règlement-là qu'on va faire le calcul pour les compensations financières, entre autres.

2820            Le *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets*, de son petit nom, RÉEIE, on touche encore le local, mais on veut éviter, minimiser, compenser. On est dans la procédure, actuellement, de ce règlement-là. On estime, à ce moment-là... ce n'est pas précis, mais on veut estimer les pertes maximales susceptibles de se produire dans les milieux humides et hydriques.

2825            Et les milieux humides et hydriques sont analysés ou pris en compte, plutôt, à chacune des étapes dans la procédure. Mais ce sont un des enjeux de la procédure. Nous sommes rendus, justement, à ces étapes-ci -- qui sont très petites, je suis désolée. On a la période d'information publique qui a été faite et on est rendus aux audiences publiques et, en parallèle, il y a l'analyse environnementale qui se fait auprès des experts.

2830            Il est à noter que tout ce qui est en lien avec les milieux humides et hydriques, pour ce qui est de la compensation, que ce soit de type nature ou financier, ça doit se faire avant le décret. Le décret étant l'autorisation gouvernementale, donc la réalisation du projet.

2835            J'ai mis quelques exemples pour vous éclaircir, pour ce qui est d'éviter, minimiser, compenser, que j'ai mis à plusieurs reprises dans mes diapos précédentes. Évitez, ça pourrait être contourner les zones de milieux humides de valeur écologique élevée sur le territoire. Minimiser, ça serait de restaurer les milieux humides qui ont été abîmés ou détruits. Compenser, on parle de la compensation financière ou bien de compensation sous forme naturelle.

2840            Il est à noter, comme j'ai dit précédemment, que le montant doit être précisé lors du dépôt des plans et devis, lors d'autorisation ministérielle. Le calcul est fait, bon, à titre informatif, sur le type de milieu, les états initiaux des milieux humides, superficie, impacts.

2845                   Donc, il me reste deux lois. La *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, ça, c'est une loi qui va affirmer la responsabilité du ministre au niveau de la gestion des fonds.

2850                   La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ça, c'est le pouvoir qu'on accorde aux municipalités de protéger les milieux humides. Il y a des zones de contraintes qui peuvent être faites, des dispositions réglementaires associées aux milieux humides et hydriques. Par exemple, c'est ça, dans le schéma d'aménagement et le plan urbanisme.

2855                   Il y a un contrôle qui est beaucoup plus ferme pour les zones du domaine de l'État, par contre. Ici, c'est une petite image qu'on a reprise d'une autre présentation, mais qui résume très bien ce qui a été dit jusqu'ici. Donc, il y a trois secteurs. On touche la province, la région qui est la MRC ou les bassins versants, et au niveau du local, c'est-à-dire le projet. Donc, pour la province, c'est la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, pardon. Et la loi sur l'eau, bon, les plans régionaux et les programmes, et caetera. Oui, merci.

2860                   **LE PRÉSIDENT :**

                          Merci. Avant de prendre la pause... Peut-être qu'on reviendra, après la pause...

2865                   **Mme ÉLIZABETH PARENT :**

                          Oui, parfait.

2870                   **LE PRÉSIDENT :**

                          ... avec certaines questions. – Mais avant de prendre la pause, Madame, c'est votre première expérience avec le BAPE?

2875                   **Mme NANCY GÉLINAS :**

                          Oui.

2880                   **LE PRÉSIDENT :**

                          Écoutez, je voudrais que ça soit un beau baptême. Donc, je vais vous laisser poser votre deuxième question, mais une question. Pas une question tentaculaire, une question.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

Je tenterai d'enlever les tentacules et de synthétiser ma question.

2885 **LE PRÉSIDENT :**

2890 Merci. Il y aura des... avec... on comprend, avec la cellule 6, plus d'eau à traiter, au niveau des municipalités. J'aimerais savoir : est-ce que les municipalités, présentement, ont la capacité de traiter ces eaux-là, tant sur le plan du sanitaire que sur le plan du volume, et comment ça va nous coûter, en tant que citoyen, l'agrandissement, uniquement, pour ce projet de cellule 6? Merci beaucoup, Monsieur Zayed.

**LE PRÉSIDENT :**

2895 Merci à vous. – Madame Lévesque, j'imagine, vous avez été informée par Stablex des quantités d'eau qui seraient éventuellement acheminées pour traitement. Est-ce que vous avez la capacité de les absorber?

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

2900

Je préférerais laisser la parole à mon collègue pour cette question-là.

**M. ÉRIC LÉPINE :**

2905

Donc, comme on a déjà expliqué précédemment, on a actuellement une convention de rejet entre la ville de Blainville puis la compagnie Stablex. C'est-à-dire, à partir du moment où les débits actuels ne changent pas, il n'y a pas de problème, on a la capacité suffisamment pour recevoir les eaux usées traitées de Stablex dans notre réseau d'égouts sanitaires.

2910

Je pense qu'en théorie, il faudrait peut-être le vérifier, le promoteur pourrait l'expliquer, mais ce qu'on comprend, c'est qu'il n'y aura pas nécessairement des débits plus élevés qui vont être déversés dans le futur. L'objectif, dans le fond, la majorité des eaux de Stablex vont être réutilisées dans le procédé, puis c'est surtout les excédents qui vont être traités à l'usine puis, par la suite, déversés à l'intérieur du réseau d'égouts sanitaires de la ville de Blainville.

2915

Donc, actuellement, on a la capacité de la recevoir, dans le futur, ça sera à invalider.

**LE PRÉSIDENT :**

2920

Et est-ce que ça entraîne une charge financière additionnelle?

**M. ÉRIC LÉPINE :**

2925

Bien, en fait, la charge financière additionnelle, c'est lié à la quantité d'eau qui va être rejetée, donc ça, il y a déjà un mécanisme de taxation qui est prévu pour recevoir ces eaux-là et les traiter.

**LE PRÉSIDENT :**

2930

Ce mécanisme de taxation, il est populaire ou c'est... ou il vise Stablex?

**M. ÉRIC LÉPINE :**

2935

Bien, c'est réparti à l'ensemble des entreprises ou des personnes qui vont déverser... des compagnies qui vont déverser à l'intérieur du réseau d'égouts sanitaires.

**LE PRÉSIDENT :**

2940

Donc, ce n'est pas nécessairement distribué à l'ensemble de la population?

**M. ÉRIC LÉPINE :**

2945

Bien, en fait, c'est au prorata de l'utilisation.

**LE PRÉSIDENT :**

Et vous pouvez établir le prorata d'utilisation?

2950

**M. ÉRIC LÉPINE :**

Je ne répondrai pas à la question maintenant, mais on pourrait... je pourrais vérifier comment on peut établir ce prorata.

2955

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Voilà.

2960

**Mme NANCY GÉLINAS :**

Merci.

2965

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, Madame.

**Mme NANCY GÉLINAS :**

2970

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, nous allons prendre une pause de 10 minutes seulement, merci.

2975

---

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE**

---

2980

**LE PRÉSIDENT :**

Bon après-midi, Mesdames et Messieurs. Nous allons poursuivre notre... nous allons poursuivre la quatrième séance. J'appelle immédiatement madame Sylvie Clermont, tout en demandant à ma collègue de poser une question au ministère de l'Environnement.

2985

**LA COMMISSAIRE :**

Monsieur Savoie, pour donner suite à la présentation qu'on a eue concernant les milieux humides et hydriques, on parle... si j'ai bien compris, vous pourrez me corriger, on parle de minimiser, éviter et compenser avec la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Je comprends que dans ce cas-ci, concernant que c'est un projet plus de portée locale, on parle plutôt de compensation. Est-ce que je me trompe?

2990

2995 **M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, tout à fait.

3000 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, je me trompe?

**M. PATRICE SAVOIE :**

3005 Vous avez raison, vous ne vous trompez pas.

**LA COMMISSAIRE :**

3010 Et pourriez-vous nous dire, l'évaluation du montant en question qui... En passant, je veux m'assurer, est-ce qu'il va... Parce qu'hier, je pense, on avait dit que le montant allait dans le Fonds vert, là, je comprends, c'est plus le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique, c'est bien ça?

**M. PATRICE SAVOIE :**

3015 Oui, exactement.

**LA COMMISSAIRE :**

3020 Parfait. Alors, le 4 millions, il est évalué sur quelle base? Sur la qualité des milieux humides touchés? La superficie? Le type de milieu humide en question?

**M. PATRICE SAVOIE :**

3025 Oui, Madame la commissaire, vous répondez à la question. C'est le type de milieu qui est présent qui va être détruit, et puis le milieu... -- comment je pourrais dire? -- la qualité... la valeur des milieux qui est détruite.

**LA COMMISSAIRE :**

3030 Dans l'étude d'impact, dans le PR5.3, on voit les... l'initiateur a, je dirais, défilé les milieux humides qui sont touchés par le projet de la cellule 6, et il a émis une valeur à ces milieux-là, ça va

de faible à moyen. Alors, ça, c'est en partie à partir de ces données-là que vous avez établi le 4 millions?

3035

**M. PATRICE SAVOIE :**

Actuellement, comme madame Parent a mentionné tout à l'heure, c'est une évaluation, donc oui, on regarde ce qui a été déposé et puis à l'acceptabilité environnementale, nous allons revoir ce qui a été évalué et puis nous allons ajuster les montants. Quand vous mentionniez, tout à l'heure, 4 millions, ça peut jouer entre 4 et 6, selon ce qu'on a regardé jusqu'à maintenant sur ce qui a été déposé.

3040

**LA COMMISSAIRE :**

Et ce montant-là va devoir être déposé dans le Fonds de protection de l'environnement avant le début des travaux?

3045

**M. PATRICE SAVOIE :**

En fait, c'est au niveau de l'autorisation ministérielle, une fois que le décret est pris, à mesure que les cellules sont autorisées, les montants devront être déboursés. À mesure des autorisations ministérielles. Parce que j'imagine que l'autorisation ministérielle va y aller par cellule et non pour l'ensemble du site au complet. Donc, s'il y a 35 mini-cellules, puis que les cinq premières années, c'est cinq cellules, donc la compensation devra être payée pour les cinq premières cellules et ainsi de suite.

3050

3055

**LA COMMISSAIRE :**

Alors, ça sera un montant au prorata des cellules touchées, ce qui, si on présume, pourrait s'échelonner sur 40 ans?

3060

**M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, tout à fait. Le montant, si c'est 5 millions, il va être échelonné sur 40 ans.

3065

3070

**LA COMMISSAIRE :**

3075 Et au même titre qu'on a discuté au niveau du Fonds post-fermeture, est-ce que c'est indexé? Est-ce que... Si, à l'émission du certificat ministériel, on parle de 6 millions, est-ce que dans 2032, ça pourra être un peu plus élevé, au niveau cumulatif?

**M. PATRICE SAVOIE :**

3080 Je ne peux pas vous confirmer, mais probablement. C'est au niveau de l'autorisation ministérielle. Peut-être que madame Breault pourrait vous répondre à cette question.

**LA COMMISSAIRE :**

3085 Oui, s'il vous plaît.

**M. PATRICE SAVOIE :**

De la Direction régionale.

3090 **Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Excusez-moi, je cherchais l'autre document, tantôt. Est-ce que vous pourriez répéter?

**LA COMMISSAIRE :**

3095 Oui. En fait, je posais la question si lors du certificat... de l'autorisation ministérielle, on statue que c'est entre 4 et 6 millions que l'initiateur doit déboursier en guise de compensation financière, ce que je comprends, c'est : au fur et à mesure où on va opérer le site où les travaux vont se dérouler, est-ce que ce montant-là, compte tenu qu'il risque... compte tenu que les travaux risquent de se poursuivre sur plusieurs années, est-ce que le montant prévu lors de l'autorisation ministérielle peut être indexé également ou c'est un montant fixe?

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

3105 En fait, moi, je travaille à l'industrielle. Ce n'est pas nous qui gérons ça, c'est l'hydrique, mais je crois que le montant, il est déterminé une première fois. Donc, si la valeur des milieux qui sont touchés au fur et à mesure sont changés, il y a... j'ai l'impression que ça dépend comment l'autorisation, elle est formulée.

**LA COMMISSAIRE :**

3110

Monsieur Savoie, est-ce que je peux vous demander d'aller valider l'information, s'il vous plaît?

**M. PATRICE SAVOIE :**

3115

Oui. Je peux peut-être même compléter un petit peu. En fait, il y a un montant global qui est déterminé au départ, mais les milieux humides qui sont détruits, pour les cinq premières années, devront être compensés. Par la suite, je crois qu'il va avoir une nouvelle caractérisation pour les cinq nouvelles cellules, parce qu'on imagine qu'après 30 ans, les milieux peuvent avoir changé. Donc, il va avoir une nouvelle caractérisation de faite pour vraiment évaluer l'état des milieux, à ce moment-là, pour la compensation financière.

3120

**LA COMMISSAIRE :**

3125

Est-ce que vous pourriez tout de même valider votre...

**M. PATRICE SAVOIE :**

3130

Oui, je vais valider, Madame la commissaire.

**LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

3135

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**LE PRÉSIDENT :**

3140

Merci, Madame St-Michel. Écoutez, là, maintenant, c'est madame Clermont. – Bonjour, Madame Clermont, à vous la parole.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

3145

Bonjour. Bonjour, tout le monde. Est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

Très très bien, oui.

3150

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

Parfait, merci. Je voudrais porter à votre attention... Et je ne sais pas comment on va... Je vous poserai ma question à la fin. Il y a une série d'articles qui ont été publiés dans la presse, le 6 mars, par le journaliste Éric-Pierre Champagne, où il était question des études de biodiversité fournies par les promoteurs au ministère de l'Environnement pour l'obtention des certificats d'autorisation pour remblayer les milieux humides.

3155

Depuis quelque temps, les citoyens qui militent pour la protection des habitats naturels s'arment d'études. En fait, on demande nos propres études à des firmes qui se spécialisent en conservation. Et on a maintenant des données qui comparent les études faites par les promoteurs, que ce soit pour les habitats naturels ou, présentement, ici, dans le cas de Stablex qui est le promoteur, en fait, et on a des données, maintenant, où on peut comparer les résultats.

3160

Et on se rend compte que les données qui proviennent des études faites par les promoteurs en général, souvent, vont faire ressortir qu'il y a deux ou trois espèces à protéger, qu'il y a tant de superficie de milieux humides à protéger. Et lorsqu'on engage des firmes qui se spécialisent en conservation, comme ça a été le cas à Hudson, par exemple, on s'est rendu...

3165

Et d'ailleurs, le certificat d'autorisation a d'abord été annulé, c'est-à-dire, le ministère de l'Environnement a enlevé le certificat d'autorisation au promoteur, c'est maintenant en cours. Mais on se rend compte qu'il y a des grandes différences, c'est-à-dire que les études faites par les firmes de conservation démontrent parfois jusqu'à une trentaine d'espèces à protéger, vulnérables, de toutes sortes, et comparativement aux études faites par les promoteurs.

3170

Alors, je me demande si dans toutes les études que vous aurez entre vos mains pour porter... prendre une décision éclairée, est-ce que vous allez tenir compte du biais des études qui sont faites par les promoteurs, versus les études qui pourraient être faites, par exemple, par une firme indépendante qui viendrait éclairer davantage la valeur réelle du site, de la biodiversité et de tout ce que ça peut comporter au niveau des milieux naturels et milieux humides?

3175

3180

**LE PRÉSIDENT :**

Pour répondre de façon... je vais vous répondre de façon générale, Madame Clermont. La commission a pas mal de latitude dans le niveau d'enquête, le niveau de réflexion et même la

3185 qualité du rapport, la nature des constats et des avis qu'elle va soumettre au ministre. Évidemment, encore une fois, la commission n'est pas décisionnelle, donc si...

3190 On a déjà vu, à quelques reprises, des commissions d'enquête demander une espèce de contre-expertise à un chercheur tout à fait indépendant ou à un groupe de chercheurs tout à fait indépendants, et que cette commission-là a vraiment... s'est appuyée, notamment, sur ce rapport-là pour émettre un avis très clair par rapport, notamment, à un grand projet. Il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs.

3195 Donc, la commission a toute la latitude. Si la commission juge que c'est nécessaire d'avoir des informations additionnelles réalisées par un groupe d'experts indépendants dans des délais raisonnables et que l'utilité de ces données-là sont indispensables pour la commission, elle peut le faire, oui.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

3200 D'accord, je vous remercie. Mais vous savez, avec l'énorme décision qu'il y aura à prendre au final, pour l'avenir, je dirais, des générations futures, je pense qu'il ne faudrait pas se mettre un délai qui serait le mois de septembre, par exemple, pour obtenir des données sur lesquelles vous pourrez vraiment asseoir vos décisions.

3205 Alors, j'ai toute confiance en vous, mais je voulais quand même vous apporter cette grave problématique que je... comme je vous dis, je vous fais confiance pour en tenir compte...

**LE PRÉSIDENT :**

3210 Vous faites bien, Madame.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

3215 ... malgré le peu de temps qu'on a. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

3220 Très bien.

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

3225 J'irais... j'irais maintenant avec ma deuxième question. Comme on a... Je vais essayer de scinder... essayer de scinder, résumer ce que... mon point. Nous faisons face à un potentiel de danger énorme, dans un milieu urbanisé, avec un potentiel de contamination de sols, d'eaux superficielles, profondes, les terres agricoles, les milieux humides, la grande tourbière, la rivière des Mille Îles, qui découle vers le fleuve Saint-Laurent.

3230 Je voudrais savoir si on pourrait avoir de... Puis, c'est là où je... Vous verrez, Monsieur le président, mais si c'est possible d'avoir un rapport avec des exemples de contamination. C'est-à-dire que le 3 millions que... le 3 millions qu'il y a dans le fonds, présentement, de la compagnie Stablex pour décontaminations ou c'est... ça me... -- comment dire? -- ça me fait douter du sérieux, finalement, du risque qu'on peut percevoir, finalement.

3240 Ce grand danger qu'on a là, on a... Stablex a un fonds, si je... à moins que je ne m'abuse, vous me corrigerez, de 3 millions pour faire face à de la décontamination, alors que le danger est énorme. On a des cellules qui sont vieilles, qui datent de 1980, qui ont été construites probablement avec des normes qui sont beaucoup moins pointues que celles qu'on veut construire la sixième cellule.

3245 C'est pour nos enfants, nos petits-enfants, les générations futures, le danger est grand et on a un fonds de 3 millions. Un exemple rapide : à Saint-Joseph-du-Lac, ici, on est en train de décontaminer un site et on parle de déchets dangereux, probablement, toutes sortes de choses qui sont arrivées là, mais c'était... on est rendus à... ils sont rendus à 20 millions pour la décontamination. Et on ne parle pas de déchets toxiques dangereux, on ne parle pas de Stablex, on ne parle pas d'une grande superficie, et caetera.

3250 Ça fait que c'est juste que j'aimerais qu'on ait des exemples précis qui sont déjà arrivés. Le coût. J'aimerais qu'on ait des informations pour que la ville de Blainville aussi sache les coûts énormes qui vont être engendrés, en cas d'accident. Donc, qui va... on en a déjà parlé, je le sais, mais qui va assumer ces coûts-là? Et est-ce que c'est possible d'en savoir davantage, par rapport à tout ça, et non pas de s'en tenir à un fonds de 3 millions? C'était...

3255

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame.

3260

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

Hum, hum.

3265 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Clermont. – Hier, Monsieur Rompré, nous avons évoqué, sans nécessairement rentrer dans le fin détail, si vous avez réalisé un scénario catastrophe. Pourriez-vous revenir sur le sujet et nous dire qu'est-ce qui en est?

3270

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui, je vais laisser la parole à monsieur Légo pour répondre à la question.

3275 **M. PIERRE LÉGO :**

On a commencé à réfléchir sur la question, on a regardé, aussi, ce qu'il y a déjà dans l'étude d'impact, puis à ce niveau-là, je comprends que ce qui est écrit à l'étude d'impact ne répond peut-être pas assez en détail à vos questions, mais à l'étude d'impact, on est en train d'élaborer un scénario un peu plus précis et qui, espérons, sera à votre satisfaction, au sujet de conséquences potentielles et l'étendu, l'ampleur d'un scénario catastrophe.

3280

**LE PRÉSIDENT :**

Et vous prévoyez le compléter quand?

3285

**M. PIERRE LÉGO :**

Vous nous avez demandé de vous fournir une description de ça...

3290

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

3295 **M. PIERRE LÉGO :**

... dans les 48 heures, donc...

**LE PRÉSIDENT :**

3300

OK. Donc, c'est entendu, ça va être réalisé?

**M. PIERRE LÉGO :**

3305

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

3310

Très bien.

**M. PIERRE LÉGO :**

Une brève description, bien entendu.

3315

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, bien sûr. – J'aurais aimé, Madame Clairmont... si j'avais déjà ces données-là, bien sûr, j'aurais pu intervenir ou faire intervenir le porte-parole du ministère de l'Environnement ou encore la porte-parole de la ville de Blainville, mais tel n'est pas le cas. Donc, je me dois d'attendre ce scénario-là qui va être réalisé par l'initiateur.

3320

**Mme SYLVIE CLERMONT :**

D'accord. D'accord. Et j'aimerais, en tout dernier lieu, porter à votre attention : est-ce que la ville de Blainville a un plan d'urgence, aussi, pour un scénario catastrophe qui arriverait, de contamination? En tout cas, je ne demande pas de réponse tout de suite, mais c'est important, aussi, que la ville de Blainville se prépare.

3325

Je demeure à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. On a été inondés. En l'espace de quelques minutes, il a fallu évacuer un grand secteur, et caetera. Est-ce qu'on est prêt à faire face à un scénario catastrophe de contamination?

3330

**LE PRÉSIDENT :**

Peut-être, avant de quitter, je demanderai à madame Lévesque si dans toutes les discussions, depuis toutes ces années, avec Stablex, vous avez évoqué ou envisagé un problème

3335

majeur, suffisamment majeur -- moi, j'ai utilisé le terme « scénario catastrophe » -- et qu'est-ce que ça pourrait représenter pour la ville tout entière, tant en terme social qu'en terme financier?

3340

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

Scénario catastrophe, non. Par contre, je sais que notre Service de sécurité incendie travaille étroitement avec Stablex puis ils font des simulations sur des événements potentiels qui pourraient survenir. Quels sont ces événements, je ne pourrais pas répondre aujourd'hui, mais je sais qu'il y a une collaboration entre les deux pour s'assurer qu'on puisse bien intervenir et rapidement, si jamais il y avait un événement quelconque qui survienne chez Stablex.

3345

**LE PRÉSIDENT :**

Docteur Bureau, peut-être que c'est en marge de vos responsabilités institutionnelles, mais est-ce que ce scénario un peu extrême serait d'intérêt, d'un point de vue santé publique, pour aider l'institution à imaginer des plans d'intervention?

3350

**Dre GABRIELLE BUREAU :**

Monsieur le président, effectivement, ça peut être d'intérêt, si jamais ce n'est pas encore connu. Ce que j'ai mentionné, par contre, c'est que la santé publique participe au comité de suivi qui est existant depuis de nombreuses années. On est un des partenaires avec la Ville. Avec les services incendie, on participe à ces simulations-là, pardon, pour anticiper certains risques puis voir les rôles et responsabilités de chacune de ces entités-là, advenant la survenue d'incidents qui peuvent avoir des impacts. Évidemment, on regarde la santé de la population.

3360

Existe-t-il des scénarios? En toute honnêteté, moi, personnellement, je ne le sais pas, mais je sais qu'on participe au comité de suivi et qu'on s'assure d'être prêts pour réagir, si on veut, à de potentiels incidents qui peuvent survenir. Notre rôle, comme santé publique, encore une fois, c'est d'évaluer le risque à la santé, si jamais un tel incident se produisait. Donc, je ne sais pas si ça répond à votre question.

3365

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, absolument, merci. – Merci, Madame Clermont.

3370

3375 **Mme SYLVIE CLERMONT :**

Bienvenue. Merci à vous.

3380 **LE PRÉSIDENT :**

Bienvenue. – J'appelle monsieur Philippe... Non, pardon, Chantal Pelosse.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3385 Alors, c'est ma troisième participation au BAPE, donc j'ai un peu compris comment ça fonctionnait.

**LE PRÉSIDENT :**

3390 À la troisième, on apporte toujours une bouteille de scotch.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3395 Alors, je voudrais que vous me permettiez, dans un premier temps, puisqu'on n'a vraiment que deux questions, d'apporter des compléments d'information concernant les séismes, parce que c'est un petit peu ma profession.

3400 Nous sommes dans une région d'intraplaque et non pas d'interplaque. Je m'explique. Ça ne fait pas partie des questions, mais que je m'explique pour ajouter. Un séisme magnitude 7, c'est la Turquie actuelle, ça n'a rien à voir, c'est des rencontres de plaques, et caetera. Ici, au Québec, on est à la rencontre d'une plaque continentale d'Amérique du Nord et la plaque océanique.

3405 Ces deux plaques dérivent l'une contre l'autre. À chaque fois qu'il y a une compression entre les deux plaques, il y a des répercussions sur la plaque continentale. Donc, on est une région de plein de petites failles qui communiquent entre elles et qui peuvent provoquer de nombreux petits séismes -- 3.5, 4. On ne les ressent pas, mais en réalité, en profondeur, tout est dérangé.

3410 Et donc, dans notre région, on a beaucoup de problèmes de petits séismes. En particulier, il y en a eu un, le 18 mai 21, à... je crois que c'est près de... dans la vallée de l'Outaouais, Charlevoix et à Lanaudière, à l'Épiphanie. Ces tremblements de terre vont jusqu'à 10, 17 kilomètres de profondeur.

3415 Donc, je ne pose pas de question, mais je pense qu'il serait intéressant de... -- je vais déposer un document là-dessus -- de bien prendre connaissance qu'on peut toujours avoir des petits tremblements de terre. J'ai vécu dans un pays sismique, je peux vous dire qu'à... on ne ressent pas tout à fait, jusqu'à 4, mais à partir de 4, on ressent les effets personnels, physiques, mais aussi l'habitat, et caetera, et caetera.

3420 Donc, nous sommes dans une région d'intraséismes de plaques, et non pas d'interplaque, comme on voit dans les cartes de planisphère, et caetera, que l'on connaît bien, maintenant. Donc, je solliciterais... ce n'est pas une question, mais je solliciterais une étude plus approfondie là-dessus. Voilà.

3425 Parce qu'il a eu, au cours des 20 dernières années, une cinquantaine d'événements de magnitude 2 et six événements de magnitude 3. Ça paraît léger, comme ça, mais ça perturbe tous les terrains. Donc, je solliciterais qu'effectivement, il y ait une étude plus précise de ce point de vue là. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

3430 Merci.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3435 Alors, ma première question.

**LE PRÉSIDENT :**

3440 Oui?

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3445 Il y a eu des incidents, le 11 juin 21, en pleine période de COVID. Il y a eu des explosions, un lundi matin, à l'usine Stablex. C'est en tentant de transvider un réservoir que les trois déflagrations se seraient produites. Je sais, Stablex nous ont expliqué qu'ils ont un service de sécurité, les pompiers, également, mais ce sont des incidents mineurs, mais quand même, ce sont des incidents.

3450 Il y en a eu un autre, le 23 mai 2012. Là, c'est une fuite d'acide nitrique. Donc, il n'y a pas eu de trop grandes répercussions, mais il y a toute une série de petits incidents comme ça, qui

apparaissent dans les journaux, n'apparaissent pas, et caetera, qui sont un petit peu camouflés, également.

3455                   Donc, ma première question, ça serait : est-ce qu'on pourrait avoir un rapport de tous ces incidents minimes ou majeurs, depuis 1980, dans la région de Blainville, également par Stablex, par la Ville, par le Service d'incendie? Par le Ministère, peut-être, je ne sais pas. Mais il me semble que ce serait intéressant de voir tous les incidents minimes ou majeurs qu'il y a pu avoir depuis 1980 et la création de ces cellules.

3460                   **LE PRÉSIDENT :**

                          Monsieur Savoie, vous, vous êtes mis au courant, vous êtes informé à chaque fois qu'il y a des accidents ou des incidents, chez Stablex?

3465                   **M. PATRICE SAVOIE :**

                          Normalement, oui, Monsieur le président.

3470                   **LE PRÉSIDENT :**

                          OK. Pourriez-vous nous dresser la liste des accidents, avec l'année, et un très petit descriptif pour connaître un peu la nature de l'accident? À moins que vous l'ayez déjà classé en fonction de la gravité ou je ne sais pas trop. Mais je ne veux pas vous faire travailler trop pour rien, donc donnez-nous ce que vous avez avec le plus d'informations possible. On verra qu'est-ce qu'on fait. Évidemment, le nombre d'accidents est l'élément important. La gravité de l'accident est également importante.

3475                   **M. PATRICE SAVOIE :**

3480                   Si vous permettez, on pourrait tout de suite demander au Contrôle environnemental s'ils ont ce genre d'information.

**LE PRÉSIDENT :**

3485                   D'accord.

**M. PATRICE SAVOIE :**

3490

Et puis si ça serait possible de les obtenir, s'ils ne les ont pas.

**LE PRÉSIDENT :**

3495

D'accord.

**M. PATRICE SAVOIE :**

3500

Monsieur Alain Rochon.

**M. ALAIN ROCHON :**

3505

Je m'occupe également... je suis responsable, comme gestionnaire, du Service d'urgence environnement. Et quand il y a un incident, que ce soit chez Stablex ou ailleurs, les responsables doivent donc aviser le Service d'urgence environnement. Donc, nous, on reçoit les appels. Tout ça, c'est notifié, comptabilisé, mais là, si vous me demandez depuis 81...

**LE PRÉSIDENT :**

3510

Je n'ai pas demandé depuis 81.

**M. ALAIN ROCHON :**

3515

Ah.

**LE PRÉSIDENT :**

3520

J'ai demandé depuis 80.

**M. ALAIN ROCHON :**

3525

Et d'ailleurs, le Service...

**LE PRÉSIDENT :**

Mais vous pouvez les fournir à partir de quelle année?

3530

**M. ALAIN ROCHON :**

Je ne le sais pas. On va reculer le plus loin qu'on peut.

**LE PRÉSIDENT :**

3535

D'accord. D'accord.

**M. ALAIN ROCHON :**

C'est bon. On verra ce qu'on peut retrouver.

3540

**LE PRÉSIDENT :**

Je me fie sur vous pour ça. Très bien. – Madame, votre deuxième...

3545

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

Je veux continuer sur le même sujet. Il y a eu des modélisations d'impact, en particulier d'évaporation d'oxyde de chlore, et il y a eu également une modélisation -- parce que c'est vrai que Stablex semble très très sérieux à ce sujet-là -- d'acide fluorhydrique. Mais moi, ce qui me dérange un petit peu, c'est que ces cercles sont toujours restreints à Blainville.

3550

C'est comme si les masses d'air, on arrivait à les contenir. Or, ce n'est pas ça. Les masses d'air s'envolent, on ne peut pas les mettre dans un sac. Donc, il y a eu quand même des incidents majeurs, et en particulier, il y a une photo de la fuite d'acide nitrique, en mai 2012, avec un nuage énorme orange. Donc, on a affaire non seulement à un sous-sol qui bouge, mais un air, un espace naturel qui n'est pas contrôlable facilement. Les incendies, peut-être, mais les fuites, ça pose problème. Donc, si on pourrait avoir...

3555

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

3560

3565

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

... la liste, s'il vous plaît. Ma deuxième question, très brève, c'est... Peut-être que ça a déjà été répondu. On a eu la chance d'aller voir le site Orica, et en particulier, on est allés jusqu'aux 14 entrepôts d'explosifs. Alors, est-ce que la question a été posée ou pas, je ne sais pas.

3570

**LE PRÉSIDENT :**

3575

Allez-y.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3580

Donc, il y a 14 bâtiments d'explosifs avec des grandes pancartes, « Explosion », et caetera, et caetera. Moi, ce que je voudrais savoir, c'est... ma question, c'est de savoir comment... quelle va être la transition entre le site d'Orica avec ses 14 bâtiments d'explosifs et la construction de la cellule no 6? C'est-à-dire : qui est-ce qui intervient; est-ce que le sol a été contaminé par Orica; est-ce qu'Orica va rester; qu'est-ce qui a dans ces entrepôts; est-ce qu'il y a eu des infiltrations; comment Stablex va s'arranger avec ça. C'est ça, ma question.

3585

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Rompré, où en est le dossier? L'état du dossier, à l'heure actuelle?

3590

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Le dossier au niveau du terrain...

**LE PRÉSIDENT :**

3595

Oui.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3600

... visé? La caractérisation environnementale?

**LE PRÉSIDENT :**

3605 La caractérisation environnementale, votre responsabilité par rapport à la responsabilité d'Orica, si jamais il y a une contamination.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3610 La caractérisation environnementale, elle a été faite, telles que les directives, j'imagine, du ministère de l'Environnement.

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

3615

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3620 Et des résultats ont été déposés dans l'étude d'impact. Maintenant, le deuxième volet, au niveau de la responsabilité, il est clair que la compagnie Orica aura la responsabilité de vider les bâtiments. Et puis, au niveau de la démolition des bâtiments, là, je pense que ça n'a pas été fixé, jusqu'à maintenant, qui allait procéder aux travaux de démolition.

**LE PRÉSIDENT :**

3625 Puis de l'éventuelle décontamination? À moins que les sols soient utilisés comme intrants dans le stablex.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3630 Je vais laisser la parole à madame Lalumière qui va peut-être pouvoir vous partager des résultats de la caractérisation environnementale qui a déjà été faite.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

3635 Je vais inviter monsieur Blanchet à venir... à répondre à la question.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Ah, désolé.

3640

**LE PRÉSIDENT :**

Et je ne voudrais pas une réponse exhaustive, je voudrais une réponse succincte.

3645 **M. JACQUES BLANCHET :**

Je vais faire ça court, Monsieur le président.

3650 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

3655 **M. JACQUES BLANCHET :**

En fait, au niveau de la caractérisation, le dossier a comme évolué. On a commencé, d'abord, par faire une étude exhaustive au niveau des types de sol en lien avec l'hydrogéologie, dans un premier temps -- excusez-moi -- et en même temps, on en a profité pour évaluer la qualité des sols et de l'eau souterraine sur cette propriété-là.

3660

Ensuite, on a abordé l'aspect des processus normaux, donc la phase 1, identifier des activités, historique présent et tout ça, et la phase 2, puis je vous dirais que les résultats, actuellement, qu'on a au niveau de la phase 2, on n'a pas beaucoup de détections de sols contaminés qui ont été identifiés.

3665

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

3670 **M. JACQUES BLANCHET :**

Donc, ça vous donne un petit peu le portrait.

**LE PRÉSIDENT :**

3675

Oui, merci. -- Voilà, Madame.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3680

Peux mieux faire, ça va?

**LE PRÉSIDENT :**

3685

Vous avez réponse? Merci.

**Mme CHANTAL PELOSSE :**

3690

J'ai été succincte, hein?

**LE PRÉSIDENT :**

3695

Oui oui, absolument, vous méritez des félicitations, Madame. Merci. – J'appelle Madame... Monsieur, pardon, Philippe Leguerrier. Et, tout de suite après monsieur Leguerrier, nous allons contacter madame Lucie Massé, au téléphone.

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

3700

Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, Monsieur.

3705

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

J'ai une question par rapport aux eaux de lixiviât. Combien de litres maximaux, le béton stablex... dans le fond, dans 1 mètre cube de béton stablex, combien de litres maximaux d'eau de lixiviât le procédé peut prendre?

3710

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Donc, vous allez faire une recirculation des eaux de lixiviation, combien... – Une tonne?

3715

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

Bien, par mètre cube, si possible.

3720

**LE PRÉSIDENT :**

Par mètre cube de stablex?

3725

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

Oui. Combien d'eau...

3730

**LE PRÉSIDENT :**

Quel est le volume, par mètre cube de stablex, des eaux de lixiviation que vous allez utiliser? J'imagine, plus d'une fois?

3735

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui. Disons, le volume des eaux de lixiviation ne se calcule pas par mètre cube de stablex, parce que le volume...

3740

**LE PRÉSIDENT :**

Je ne pense pas que ça soit ça qu'il dit. C'est que le fait que vous utilisiez les eaux de lixiviation, sur 1 mètre cube... – C'est ça que j'ai compris.

3745

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

Oui.

3750

**LE PRÉSIDENT :**

Sur 1 mètre cube de stablex, quand vous refaites la recirculation...

3755 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

Quand on réutilise...

3760 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Bien, j'ai dit « recirculation ». La réutilisation.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3765 Oui. Oui. Disons que ce n'est pas... on n'a pas cette donnée-là de disponible par mètre cube de stablex. On a les volumes d'eau interstitielle des cellules existantes qui sont transférés vers le procédé stablex pour refaire... pour être réintégrés dans...

3770 On a les volumes... on a ces volumes-là sur une base mensuelle, plus ou moins, et il faudrait l'associer avec la production mensuelle du produit stablex, puis on pourrait faire une moyenne de combien d'eau interstitielle va être incorporée dans 1 mètre cube de stablex. Il faudrait faire le calcul.

**LE PRÉSIDENT :**

3775 Si c'est important pour vous, je vais en faire la demande.

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

3780 Ça serait important, s'il vous plaît.

**LE PRÉSIDENT :**

3785 S'il vous plaît.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3790 Parfait. On va procéder à ce calcul-là.

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

3795                    Comme deuxième question, admettons qu'il y aurait des excédents, est-ce qu'il y a une technique pour les gérer?

**LE PRÉSIDENT :**

3800                    Très bien. – Qu'est-ce que vous faites des excédents des eaux de lixiviation?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3805                    Il n'y a pas d'excédent, Monsieur le président. 100 % des eaux de lixiviation qui sont pompées sont incorporées dans le produit stablex.

**M. PHILIPPE LEGUERRIER :**

3810                    Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

3815                    Ça répond? Merci à vous. – Alors, j'appelle maintenant madame Lucie Massé, au téléphone.

**Mme LUCIE MASSÉ :**

3820                    Oui allô?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui. Bonjour, Madame Massé.

**Mme LUCIE MASSÉ :**

3825                    Bonjour, Monsieur. Allô?

3830

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Madame Massé, je vous entends bien. Si vous voulez fermer la radio ou la télévision, à côté de vous, ça serait plus facile de vous comprendre.

3835

**Mme LUCIE MASSÉ :**

C'est fait. Parce qu'il y a un différé, moi... Enfin, bon. Bref, je vais aller à ma question. Monsieur Zayed...

3840

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

3845

**Mme LUCIE MASSÉ :**

... Madame la commissaire, quelle est la pertinence de détruire un milieu naturel et humide pour agrandir le dépôt actuel dans la cellule... le dépôt actuel dans la cellule no 6 qui est déjà existante? Il m'apparaît qu'il serait rétrograde de gaspiller des ressources hydriques et la tourbière de Blainville et qu'également, au contraire, le GIEC et la science nous dictent présentement de protéger la biodiversité.

3850

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Écoutez, honnêtement, j'ai l'impression que cette question s'adresse pas mal à tout le monde, même à la commission, hein.

3855

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui.

3860

**LE PRÉSIDENT :**

C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, la commission a demandé à Stablex de lui fournir un court document d'une page ou deux, avec tous les éléments qui... sur lesquels ils s'appuient pour justifier, justement, l'agrandissement de son site, et donc, l'ajout de la cellule 6 de... l'ajout de la cellule 6 proposée. J'essaie juste de ne pas confondre. Mais sinon, j'avoue que je ne sais pas quoi faire avec votre question, parce qu'elle s'adresse également à vous.

3865

**Mme LUCIE MASSÉ :**

3870

Oui. Moi, je voudrais, à ce moment-là, si vous voulez restreindre la question, c'est : quelle est la pertinence de détruire ce milieu naturel pour agrandir le dépôt actuel?

**LE PRÉSIDENT :**

3875

Je vais passer la parole à ma collègue, madame St-Michel.

**LA COMMISSAIRE :**

3880

Bonjour, Madame Massé. Vous faites allusion à la tourbière de Blainville. On pourrait regarder avec l'initiateur, si vous voulez bien, la proximité de la tourbière, au regard de la localisation du site projeté, et voir dans quelle mesure, par exemple, le site, soit qu'il se trouve à proximité, est-ce que le site peut avoir de l'influence sur la protection de cette tourbière.

3885

Parce que madame Massé voit... à quelque part, on a des milieux humides de qualité tout autour, est-ce que la présence de la cellule 6 risque d'impacter les milieux humides de qualité, autour?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3890

Oui, Madame...

**Mme LUCIE MASSÉ :**

3895

Oui?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

... Madame la commissaire.

3900

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui, excusez-moi.

3905

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3910 La zone d'étude du projet de la cellule 6 inclut... c'est une... la zone d'étude étendue inclut toute la tourbière... la grande tourbière de la ville de Blainville. Évidemment, dans l'étude d'impact, on a tenu compte de ça, on a évalué les impacts potentiels, et dans la conception même de la cellule, on a mis plusieurs mesures d'atténuation pour minimiser ces impacts-là.

3915 On est arrivé avec des impacts résiduels jugés très faibles et c'est à peu près ça que je pourrais communiquer pour tenter de rassurer madame Massé.

**LA COMMISSAIRE :**

3920 Quand vous dites des impacts résiduels très faibles, ça peut toucher quoi, exactement? Ça concerne quoi?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

3925 Je vais céder la parole à madame Lalumière qui a bâti l'étude d'impact.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

3930 En fait, juste à titre de petite correction, l'évaluation des impacts résiduels sur les milieux humides a été évalué à faible, dans l'étude d'impact, et non très faible. La nature des impacts potentiels, ici, était surtout associée... dans le fond, la séquence, la fameuse séquence qu'on parlait, tout à l'heure, sur le éviter, minimiser, compenser, a été appliquée dans le contexte de la sélection du site, dans la procédure puis dans la réalisation et le choix, donc Stablex avait identifié ces critères-là comme étant un critère de sélection et de choix de type, donc d'éviter le plus possible l'empiètement dans les milieux... dans les milieux humides, ce qui avait amené à faire  
3935 ressortir un peu l'avantage du terrain comme tel sur lequel ils se sont inscrits, qui permet d'éviter, justement, les milieux humides de grande valeur qui ceinturent le terrain.

3940 Ils sont présents, ils ont été caractérisés. Stablex en était conscient, de leur présence, et c'est là où ils ont travaillé avec les équipes d'ingénierie pour justement être en mesure d'intégrer à la conception la fameuse coupure étanche dont monsieur Rompré parlait, tout à l'heure.

3945 **LA COMMISSAIRE :**

Monsieur Savoie, aux yeux du Ministère, la tourbière de Blainville, elle s'étend... c'est quoi, ses limites? Parce qu'on peut comprendre que le site d'Orica est comme au coeur de la tourbière de Blainville. Est-ce que c'est inclus dans ses limites?

3950

Sur le plan peut-être floristique ou purement terminologique, ça ne rencontre peut-être pas les caractéristiques d'une tourbière minérotrophe, mais est-ce qu'on pourrait dire que l'ensemble de ce complexe-là, et au même titre qu'au sud de la cellule 6, fait partie de la tourbière de Blainville?

3955 **M. PATRICE SAVOIE :**

Pour cette question, je vais passer la parole à madame Parent.

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

3960

En fait, la grande tourbière, de ce que j'ai compris, ne touchait pas le site. Parce que la grande tourbière, c'est une superficie de 622 point... Ah, encore le micro. Est-ce que c'était correct? Vous... Je vais recommencer.

3965 **LA COMMISSAIRE :**

Je n'ai pas compris la superficie de la tourbière.

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

3970

OK. Dans le fond, la grande tourbière -- je crois qu'elle est au nord-est, de ce que je vois -- ne touche pas le site de Stablex. C'est une superficie de 622.705 hectares et c'est considéré comme exceptionnel par les experts du ministère de la Forêt et de l'Environnement.

3975 **LA COMMISSAIRE :**

Et selon vous, avec les mesures d'atténuation prévues, à savoir, par exemple, une paroi étanche, fossé périphérique, bien que la tourbière ne touche pas le site, est-ce qu'elle se retrouve quand même vulnérable, sur le plan des opérations liées à l'enfouissement des déchets dangereux?

3980

En somme, est-ce que les mesures de la paroi étanche et surtout du fossé... bien, pas « et surtout », mais et du fossé périphérique apportent une protection adéquate pour la tourbière?

3985 **Mme ÉLIZABETH PARENT :**

Ce sera à considérer lors de l'acceptabilité du projet. Mais pour l'instant, ce sont des mesures que... Je ne veux pas me prononcer, pour l'instant. Ça va être à l'acceptabilité du projet.

3990 **LA COMMISSAIRE :**

Et pour la ville... – Oui, excuse.

**LE PRÉSIDENT :**

3995

Pourquoi vous ne voulez pas vous prononcer?

**Mme ÉLIZABETH PARENT :**

4000

Bien, moi, je ne suis pas experte nécessairement dans les milieux humides, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

4005

Est-ce que vous avez un expert, Monsieur Savoie, dans la salle?

**M. PATRICE SAVOIE :**

On n'a pas d'expert, pour le moment, Monsieur le président.

4010

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. – Madame St-Michel.

**LA COMMISSAIRE :**

4015

Pour la ville de Blainville, Madame Lévesque, je crois, également au même titre qu'on parlait hier, du corridor forestier exceptionnel, ou du moins, important de la CMM, la tourbière de Blainville fait également partie des milieux naturels d'importance pour la Ville. Il y a des projets de

4020 mise en valeur, ou du moins, il y a des activités qui sont présentes et ça représente une valeur pour la Ville et pour les citoyens.

4025 Selon vous, la présence du site Stablex, est-ce que ça peut représenter une menace pour la tourbière? À la fois, tant sur l'intégrité écologique, mais aussi sur, je dirais, l'image que peut avoir, pour la population, d'avoir un site semblable entouré d'un milieu naturel d'importance?

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

4030 Au niveau de l'expertise, nous, dans ce dossier-là, c'est une option d'amener la cellule 6 sur ce terrain-là, mais on s'en remet aux expertises du Ministère, aux expertises du BAPE pour venir nous dire : est-ce que c'est la meilleure option de faire la cellule 6 à cet endroit-là. Parce que, dans le moment, il y a la cellule 6 à l'endroit prévu ou la cellule 6 à l'endroit proposé.

Nous, on... L'impact est-ce qu'il est plus grand, moins grand? On s'attend, dans le fond, à avoir ces réponses-là des personnes qui sont ici puis des experts dans le dossier.

4035 **LA COMMISSAIRE :**

Au sein de la Ville, vous n'avez pas de gens qui peuvent... vous n'avez pas nécessairement une équipe dédiée...

4040 **Mme ANNIE LÉVESQUE :**

Non.

**LA COMMISSAIRE :**

4045 ... à la protection des milieux naturels, tant...

**Mme ANNIE LÉVESQUE :**

4050 On a une équipe qui s'occupe de donner des... de s'assurer de la protection, de mettre le zonage, de faire la mise en valeur, mais dans ce cas-ci, d'évaluer si le projet de Stablex de réaménagement a plus ou moins d'impacts sur les milieux naturels environnants que le projet initial, on n'a pas cette expertise-là.

4055

**LA COMMISSAIRE :**

Monsieur Savoie?

4060

**M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, madame Chevalier pourrait peut-être aider à répondre à cette question sur l'intégrité des milieux humides avec la paroi étanche.

4065

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

Alors, en fait, je peux le regarder d'un point de vue ingénierie, là, vous répondre d'un point de vue ingénierie. D'un point de vue théorique, logiquement, c'est... ce genre de paroi là devrait être suffisamment imperméable pour assurer la non-connexion... enfin, de déconnecter le milieu qui est d'un bord de la barrière par rapport à l'autre bord. Donc, ça, c'est un point de vue théorique.

4070

D'un point de vue pratique, je sais que ça a déjà été utilisé a priori avec succès dans un autre... dans un lieu d'enfouissement de sols contaminés, mais ce n'était pas dans cet objectif-là. L'objectif, en fait, c'est tout simplement que quand l'initiateur va vouloir excaver, il doit pomper, puis c'est sûr qu'il ne va pas pomper, à l'infini, une quantité d'eau.

4075

Donc, ce n'est pas non seulement protéger le milieu humide, mais c'est aussi permettre, en fait, l'excavation dans des conditions... et la mise en place de la cellule dans de bonnes conditions. Conditions, bien, qui sont suffisamment sèches pour pouvoir le faire. Donc, c'est ça. Je vous apporte deux éléments. Donc, je sais que sous cet aspect-là, ça a déjà été utilisé avec succès.

4080

**LA COMMISSAIRE :**

Alors, selon vous, la paroi étanche, de la façon dont elle est planifiée, vous ne faites pas craindre qu'il y aurait, par exemple, une détérioration, soit, par exemple, une brisure au niveau des liens hydrauliques de tous ces milieux humides là? Ça serait quand même une assurance pour... entre autres pour la tourbière de Blainville, mais les autres petites tourbières qu'on peut retrouver entre les cellules actuelles et le site projeté.

4085

4090

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

Ma réponse, ça serait plutôt de dire que si ça ne va pas marcher, on va s'en rendre compte au moment de l'excavation, vraiment assez rapidement, donc...

4095

**LA COMMISSAIRE :**

Je crois que je n'ai pas bien saisi, pourriez-vous répéter?

4100

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

Ce que je veux dire, c'est que quand ils vont mettre en place la barrière imperméable, oui, personnellement, je pense que ça devrait fonctionner. Mais si jamais il y a un problème, on va le savoir assez rapidement, au moment de la construction.

4105

**LA COMMISSAIRE :**

« On » étant le Ministère ou Stablex?

4110

**Mme SYLVIE CHEVALIER :**

Stablex.

**LA COMMISSAIRE :**

4115

Et, Monsieur Rompré, quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place rapidement, advenant que soit au niveau de la paroi étanche, il y a une problématique au niveau de sa conception ou vous apercevez, par exemple, vous avez de l'eau qui... de l'eau qui provient, par exemple, en amont ou ailleurs sur votre site, comment vous allez réagir?

4120

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui. Comme l'a bien mentionné madame Chevalier, l'objectif est double, ici, avec la paroi étanche. On veut avoir... on veut minimiser les impacts sur les milieux humides puis on veut aussi être en mesure de développer notre chantier, de pouvoir excaver les sous-cellules sans avoir cette venue d'eau qui viendrait des milieux humides.

4125

Si cette paroi-là n'est pas là, on va avoir beaucoup plus d'eau à pomper, et ça va être, pour l'entrepreneur, beaucoup plus difficile de faire ces travaux dans des conditions sécuritaires puis dans des conditions raisonnables d'entrée d'eau dans les travaux.

4130

Comme l'a dit aussi madame Chevalier, si ça ne fonctionne pas, on va s'en apercevoir rapidement par cette venue d'eau dans les tranchées d'excavation, lors de la fabrication de la digue périphérique, lors de l'excavation des toutes premières sous-cellules.

4135 Ça fait que bien avant qu'on ait pu avoir un impact sur les milieux humides, si le concept de la paroi étanche ne fonctionne pas, il va devoir... on va devoir travailler avec nos consultants pour trouver des solutions à cette problématique-là. Mais le point important, c'est que cette problématique-là va être identifiée rapidement. Il va pouvoir être corrigé en faisant appel à des spécialistes.

4140

**LA COMMISSAIRE :**

4145 Et au niveau du Ministère, Monsieur Savoie, est-ce qu'au niveau de la région, la Direction régionale serait en mesure de réagir assez rapidement advenant... pour ma part, moi, je considère que c'est comme un incident... un accident ou un incident environnemental. Est-ce que la région peut, à votre reconnaissance, réagir assez rapidement pour, soit stopper les travaux, qu'il y ait une infraction ou tous les outils légaux qui sont possibles?

4150

**M. PATRICE SAVOIE :**

Si ça rentre, comme vous dites, dans un risque environnemental puis que ça ne fonctionne pas, Stablex va contacter le Contrôle environnemental parce qu'ils ne pourront pas respecter leur autorisation ministérielle. Donc, le Ministère, à ce moment-là, va prendre les mesures nécessaires pour soit corriger la situation ou soit cesser le projet, à ce moment-là.

4155

**LA COMMISSAIRE :**

4160 Monsieur Rompré, lorsqu'on voit, dans des chantiers... des chantiers où il y a, je dirais, des mesures... les impacts sur l'environnement, souvent, on a un surveillant de chantier, un surveillant en environnement qui s'assure que les mesures d'atténuation qui sont inscrites au devis soient respectées.

4165 Dans le cas du projet qui nous occupe, est-ce que c'est prévu, un type de surveillance? Et ce que je comprends, c'est que le site va opérer sur à peu près 40 ans, alors est-ce que vous avez quelqu'un qui est dédié à la surveillance et à l'application des mesures qui sont prévues?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4170

Oui, c'est quelque chose qu'on fait déjà sur les cellules de placement existantes. La construction de chaque sous-cellule, il y a un mandat qui est donné à la SNC, notre consultant pour surveiller ça, en plus de la supervision, disons, du chargé de projet interne à Stablex.

4175

**LA COMMISSAIRE :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

4180

Madame Massé, à vous la parole, si vous avez une deuxième question.

**Mme LUCIE MASSÉ :**

4185

Oui, j'ajouterais : est-ce que concernant ce qui vient d'être discuté, on pourrait appliquer le principe de précaution et de demander qu'il y ait, si vous voulez, des essais, mais à petite échelle, pour vérifier en amont, avant que ça débarque tout à coup, le... que ça ne soit pas efficace, finalement, le moyen pris par Stablex?

4190

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Savoie, est-ce que vous pouvez exiger des expériences pilotes qui permettent d'avoir une plus grande assurance quant à l'efficacité éventuelle de l'infrastructure?

4195

**M. PATRICE SAVOIE :**

Je vais passer la parole, Monsieur le président, à monsieur Claude Trudel de la Direction des matières résiduelles.

4200

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci.

4205

**M. CLAUDE TRUDEL :**

4210 Pour compléter ce que ma collègue Sylvie a mentionné aussi, ce type d'aménagement là est aussi déjà en place pour d'autres lieux d'enfouissement : enfouissement technique, ordures ménagères, et caetera, à deux endroits. Je peux noter mentionner celui de Sainte-Sophie dans les Laurentides et aussi celui de Saint-Nicéphore, à Drummondville.

4215 Ce qu'il ne faut pas oublier, aussi, c'est que dans tous les aménagements qui sont requis pour aménager la cellule 6, il y a un programme d'assurance contrôle qualité qui doit être mis en place. On demande, le Ministère, que ce soit fait... réalisé par un tiers indépendant, donc ce n'est pas Stablex qui le fait, ce n'est pas l'entrepreneur qui le fait, c'est une autre firme qui est engagée pour suivre tous les travaux d'aménagement qui sont mis en place : faire des tests, des contrôles, des vérifications, au niveau des pentes, au niveau de... pour l'argile, la mise en place de l'argile, 4220 est-ce qu'on a suivi des bonnes méthodes pour mettre en place l'argile, et caetera, dans ces parois-là. Donc, ça, ça va être requis au niveau de l'autorisation du projet.

**LE PRÉSIDENT :**

4225 Donc, ce que vous nous dites, c'est que ces mesures-là, finalement, rendent caduc la nécessité d'avoir une expérience pilote?

**M. CLAUDE TRUDEL :**

4230 Ce que je pourrais rajouter... Je ne voulais pas être trop long. Ce que je pourrais rajouter, c'est qu'au niveau de la mise en place, on prévoit la mise en place d'une argile dans la tranchée, donc les tests qui sont faits au préalable, pour s'assurer qu'elle ait la bonne propriété, vont être faits. Puis après ça, sur le chantier, bien, on valide que ces propriétés-là sont respectées lors de mise en place.

4235 Ça fait que c'est un peu un projet pilote, un peu, en tant que tel, mais l'assurance contrôle qualité permet justement de s'assurer que tout est fait convenablement. Puis s'il y a un problème, les correctifs sont apportés immédiatement au moment de la construction.

4240 **LE PRÉSIDENT :**

Bien. Merci. – Madame Massé?

4245 **Mme LUCIE MASSÉ :**

Oui? Bien, écoutez, on espère que tout ce qui nous est dit va s'avérer, et non pas le contraire, parce que c'est... je trouve... en tout cas, personnellement, que les gens de Blainville ont beaucoup donné, jusqu'à maintenant. Puis l'idée d'avoir ça pas loin de chez nous, il n'y a personne  
4250 qui rêve de ça, puis peut-être qu'on devrait envisager de mettre fin plus rapidement puis d'aller... de regarder pour d'autres... à d'autres endroits pour établir des projets comme celui-là, et pour protéger nos milieux de vie, finalement, de faire que la vie soit meilleure. Alors, merci beaucoup, Monsieur. Merci, Madame.

4255 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

4260 **Mme LUCIE MASSÉ :**

Bonne journée. Bonne fin de journée.

**LE PRÉSIDENT :**

4265 Merci à vous, Madame. Bonne fin de journée.

**Mme LUCIE MASSÉ :**

Au revoir.

4270

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Alexandre Richard. Et la prochaine personne sera au téléphone. Il s'agit de madame Anne Corbeil. Merci. – Bon après-midi, Monsieur Richard.

4275

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Bon après-midi. On va poursuivre avec le cas du pire scénario, si... Bien, on en a parlé tantôt. Je vais tenter d'être bref. Dans le fond, vous avez demandé au promoteur de déposer un pire scénario. Je m'attendais à peut-être pouvoir le voir, ce matin, en faisant une révision des documents puis il n'était pas là.  
4280

4285 Je me suis dit, ce pire scénario là qui va être au choix du promoteur, qui va être déposé, est-ce qu'il va tenir compte des différents risques? Et un des principaux que j'ai vus... En fait, on a eu une belle petite expérience avec la COVID-19, par exemple. On a eu quand même un scénario pas plaisant économiquement.

4290 Donc le point que je veux soulever, c'est en fait, ce pire scénario là, est-ce qu'il va tenir compte des risques économiques, sismiques, climatiques ou autres qui peuvent rester à déterminer? Je vais vous laisser le soin de pouvoir imaginer tout ce qui peut se passer. Tout ça pour en venir... La forme juridique de l'entreprise peut-elle limiter ses obligations?

4295 Je pense qu'on a eu une réponse, hier, par rapport à ça. On sait qu'une entreprise, si elle ferme, bien, elle va se retrouver dans les mains des contribuables. Ma question, c'est : existe-t-il d'autres formes juridiques procurant une responsabilité illimitée des acteurs : promoteurs, firmes d'experts ou autres intervenants, qui pourraient mieux servir la collectivité pour ces types de projets là?

4300 **LE PRÉSIDENT :**

Vous voulez savoir à qui reviendrait la responsabilité...

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4305 Non. J'aimerais savoir s'il existe d'autres formes juridiques, en fait, moins risquées qui procureraient une responsabilité illimitée des acteurs. En fait...

**LE PRÉSIDENT :**

4310 OK.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4315 ... c'est : est-ce qu'il existerait d'autres formes juridiques qui vous assureraient une plus grande protection, par rapport aux types d'entreprises qui exercent ces activités-là à haut risque?

4320

**LE PRÉSIDENT :**

4325 Je vais vous lancer, Monsieur Savoie, cette question. Quelles sont les réglementations, tout ce qui est juridique, qui pourrait protéger le mieux la société, je ne peux pas dire d'une entreprise, mais des risques associés à une... la présence d'une entreprise?

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4330 À la forme juridique de l'entreprise, c'est ça. Qui est un risque en soi.

**M. PATRICE SAVOIE :**

4335 Monsieur le président, ce que je pourrais vous mentionner, c'est que c'est peut-être une question d'avocat, dans ce cas-là. Je peux m'informer de mon côté puis vous revenir avec une réponse, si possible.

**LE PRÉSIDENT :**

4340 S'il vous plaît.

**M. PATRICE SAVOIE :**

Oui, merci.

4345 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4350 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

4355 Votre deuxième question?

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4360

Ma deuxième question, bien, en gros, elle est en lien avec ce scénario-là. Je me dis, avant d'imaginer le pire scénario, est-ce qu'on pourrait avoir... Bien, je crois qu'il y a d'autres intervenants qui en ont parlé tantôt. Est-ce qu'on pourrait avoir un état des lieux de tout ce qui s'est passé avant?

4365

Tantôt, j'ai entendu, je crois, que du côté du Ministère, ils n'avaient pas tous les documents, que c'est trop vieux, ça date de 1980, ça se peut qu'ils ne trouvent pas tous les suivis de ce qui s'est passé avec le temps. Pour faire une mise à jour, avant d'aller plus loin, c'est une demande que je vous fais, est-ce qu'on pourrait prendre une pause, faire un état des lieux de tout l'état vraiment physique, je parle...

4370

Pour faire une analogie, par exemple, dans le domaine du bâtiment, on voit qu'il y a un bâtiment qui est très délabré, on va faire un état des lieux, en premier, avant de faire des demandes, par exemple, de subvention ou tout ça. Mais dans le cas de ce projet-là, est-ce que ça serait possible de faire une demande, en fait, pour avoir un état des lieux?

4375

L'état des membranes, c'est quoi la composition du stablex qui a été fait depuis le début jusqu'aujourd'hui, pour vraiment partir avec une base solide pour se dire : OK, c'est quoi le risque? Avant d'imaginer un scénario, il faudrait vraiment avoir un état réel des lieux. Parce que c'est sûr, sur papier, tout le monde le sait, même dans le domaine du bâtiment, c'est pareil, on fait un plan puis au bout de la ligne, le plan tel que construit, il n'est pas pareil. C'est sûr qu'il y a des différences.

4380

Donc, dans ce cas-là, vu qu'on parle de matière, quand même, qui peut... qui va rester pendant toutes les générations qui suivent, est-ce qu'on pourrait au moins savoir c'est quoi, pour évaluer ce passif-là, puis après, pouvoir prendre les décisions? Première étape.

4385

**LE PRÉSIDENT :**

C'est toujours intéressant de faire un état des lieux. Mais je me demandais, bien honnêtement, avec tout ce que j'ai lu, tous les documents qui ont été... de très nombreux documents -- d'ailleurs, c'est une... je pense, une pile assez imposante, là -- personnellement, je pense que l'état des lieux, l'historique n'est pas nécessairement... Quoiqu'on sait que, mettons, l'ancien sénateur fédéral a donné son nom à Orica, qui est -- comment ça s'appelle? -- le Plan Bouchard. C'est un sénateur, *Téléphone*, ou je ne sais pas trop quoi, mais enfin.

4390

4395

Bref, j'estime qu'il y a suffisamment de matériel, dans l'étude d'impact, pour tracer l'état des lieux. Pas l'historique, nécessairement, mais l'état des lieux. Je me demande qu'est-ce que vous auriez souhaité de plus?

4400

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Bien, de plus, ça serait juste de... Je comprends que tout ça, c'est sur papier. Puis ce que j'aimerais avoir, c'est vraiment une... Par exemple, les premières cellules qui ont été faites, dans les années 80, probablement que tous les dispositifs de suivi puis tout ça, ils n'étaient pas parfaits, puis c'est probablement tout brouillé, un peu clair comme la broue, cette histoire-là qu'on va... les documents qui vont ressortir.

4405

Je pense que... je ne pense pas qu'un document va être déposé, soit par le Ministère ou le promoteur, reflète vraiment l'état de la situation, en fait, l'état physique des lieux. Le stablex qui est là, c'est quoi sa composition? C'est quoi l'état de la membrane en dessous? Comment qu'on fait pour vraiment partir...

4410

**LE PRÉSIDENT :**

4415

Mais...

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4420

... avec une base solide, pour dire : OK, on va évaluer un risque.

**LE PRÉSIDENT :**

Je comprends très bien, mais qui d'autre à part Stablex et le ministère de l'Environnement sont les mieux placés pour fournir cette information...

4425

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Peut-être des instances universitaires indépendantes, je ne sais pas. Peut-être des...

4430

**LE PRÉSIDENT :**

Qui vont... Des chercheurs universitaires...

4435 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Bien, des...

4440 **LE PRÉSIDENT :**

... vont aller fouiller dans des cellules pour voir qu'est-ce qui...

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4445 Non, mais je veux dire pour... Des experts indépendants, tout simplement. Peut-être pas universitaires.

**LE PRÉSIDENT :**

4450 Pour faire un état des lieux par rapport aux cellules existantes?

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4455 Oui, pour savoir... pour, après, pouvoir évaluer le risque.

**LE PRÉSIDENT :**

Mais...

4460 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Parce que tout ça, c'est comme sur papier puis des oui-dire de... On se fie à un promoteur. Vous comprenez que le promoteur, lui, ce n'est pas dans son intérêt de retourner là pour savoir c'est comment ça se passe.

4465 **LE PRÉSIDENT :**

4470 Je vais demander à monsieur Savoie qu'est-ce qu'il en pense. – Est-ce que... est-ce que la conception... cette idée d'établir un état des lieux peut-être avantageuse pour la compréhension du dossier?

**M. PATRICE SAVOIE :**

4475 L'état des lieux actuels, Monsieur le président, oui. L'état des lieux des cellules passées, bien, ce n'est pas dans le cadre du projet actuel, à mon avis.

**LE PRÉSIDENT :**

4480 Juste un instant. ... .. Écoutez, honnêtement, je souhaiterais discuter en commission avant de voir si la commission devait ou pas donner de suite à votre demande, à la lumière, entre autres, de ce que monsieur Savoie a indiqué comme réponse. Donc, la question est notée et on verra qu'est-ce qu'on fait avec.

4485 **M. ALEXANDRE RICHARD :**

Parfait. Je n'étirerai pas le temps, puis j'avais d'autres questions, mais je vais les déposer...

4490 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4495 ... à votre... en avant, puis...

**LE PRÉSIDENT :**

4500 Très bien.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4505 Vous pouvez choisir si vous voulez les inclure dans le...

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

4510

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

... dans les questions.

4515 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci beaucoup.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

4520

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

4525

Et finalement, madame Anne Corbeil qui est au téléphone.

**Mme ANNE CORBEIL :**

Oui allô?

4530

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, Madame Corbeil, bonjour.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4535

Oui, bonjour. Donc, dans le fond, oui, c'est ça... Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

4540

OK. Allez-y, Madame, on vous écoute.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4545

Je ne vous entendais pas bien. Bonjour, Monsieur le président. Écoutez, moi, je suis citoyenne. J'habite en proximité périphérique immédiate du développement Stablex.

**LE PRÉSIDENT :**

4550

Oh oh oh, attendez un petit peu. Attendez un petit peu, je vous entends très très mal.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4555

On ne m'entend pas bien?

**LE PRÉSIDENT :**

4560

C'est comme...

**Mme ANNE CORBEIL :**

Je vais essayer de me déplacer.

4565

**LE PRÉSIDENT :**

C'est comme si vous y alliez en troisième vitesse, déjà.

4570

**Mme ANNE CORBEIL :**

OK. Est-ce que vous m'entendez mieux?

**LE PRÉSIDENT :**

4575

Oui. D'accord.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4580

OK, super. Je me suis déplacée. Donc, moi, je suis citoyenne, j'habite en proximité périphérique du développement Stablex. Donc, ma question à moi, ça fait suite un peu à la question que vous aviez demandée concernant l'emplacement actuel de la cellule 6, parce que j'en comprends que l'évaluation du BAPE, c'est le réaménagement de la cellule 6. Et j'ai compris que, dans le fond, si le projet de réaménagement de la cellule 6 n'est pas approuvé, Stablex ferait la cellule 6 à l'endroit actuellement prévu et autorisé.

4585

4590                   Donc, moi, ma question, c'est que surtout à savoir... Et j'ai cru comprendre qu'il n'y en avait peut-être pas, dans les questions qui ont été demandées, mais est-ce qu'il existe des études ou des données sur les nuisances ou les risques associés à l'emplacement actuel de la cellule 6 comparativement à son nouvel emplacement?

**LE PRÉSIDENT :**

4595                   Peut-être, tout d'abord...

**Mme ANNE CORBEIL :**

Oui allô?

4600                   **LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, je vous écoute, Madame.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4605                   Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

4610                   Peut-être, tout d'abord, apporter une certaine clarification. Vous avez dit : si la cellule 6 projetée était refusée, l'initiateur, finalement, pourrait remplir la cellule 5. Et, là-dessus...

**Mme ANNE CORBEIL :**

4615                   Euh...

**LE PRÉSIDENT :**

Et, là-dessus...

4620                   **Mme ANNE CORBEIL :**

Non, la cellule 6. Pas la cellule 5, la cellule 6 actuelle.

4625 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, pardon, la cellule 6 actuelle, pardon.

4630 **Mme ANNE CORBEIL :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

4635 Et, là-dessus, justement, monsieur Savoie a apporté certaines précisions quant à l'effet que la cellule 6 actuelle n'a pas encore une autorisation gouvernementale. Et je vais lui céder la parole, si vous voulez, pour qu'il vous explique un peu ce qui en est.

4640 **Mme ANNE CORBEIL :**

OK. Parfait, merci.

**M. PATRICE SAVOIE :**

4645 En fait, Monsieur le président, la cellule 6 actuelle n'est pas autorisée par une autorisation ministérielle. Par contre, est autorisé... le terrain est autorisé par le gouvernement. Donc, comme je l'ai mentionné lors des séances précédentes, si Stablax décide d'utiliser la cellule 6, devra passer par une demande d'autorisation ministérielle, et puis à ce moment-là, tout ce que le Ministère exige et demandera devra être rempli par l'initiateur.

4650 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. – Madame St-Michel?

4655 **LA COMMISSAIRE :**

Monsieur Savoie, cette autorisation ministérielle, elle exige quoi, par exemple? Est-ce que... On comprend que ce n'est pas une étude d'impact, là, ça peut... Est-ce que ça peut être délivré assez rapidement?

4660

**M. PATRICE SAVOIE :**

4665 Tout d'abord, il faut que l'initiateur fasse une demande avec les plans initiaux, pas les plans finis. Mais plus particulièrement, si vous souhaitez avoir les détails, on pourrait demander à la personne de la Direction régionale de vous mentionner, madame Annie Claude Breault. Annie Claude Breault, dans la salle.

4670 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, s'il vous plaît.

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

4675 Bonjour. En fait, les autorisations ministérielles, pour un projet gros comme ça, c'est souvent quelque chose qui est à plusieurs volets, plusieurs directions sont impliquées. Antérieurement, on demandait des études géologiques, des études hydrogéologiques, des plans de conception, des plans d'exploitation pour savoir comment ils allaient faire. On demande aussi à  
4680 savoir comment le recouvrement va être fait, à la fin, un peu le même principe que ce qu'on a vu dans les plans qui ont été présentés pour la cellule 6 projetée.

On demande à voir, justement, est-ce qui ont regardé les impacts autour, comment est-ce qu'ils prévoient gérer un peu toutes les facettes : gérer l'air, gérer l'eau, gérer les matières  
4685 résiduelles pour essayer de comprendre qu'est-ce qui va être rejeté, à la fin, qu'est-ce qui va... voyons, qu'est-ce qui va être produit, à la fin, puis quel impact ça peut avoir sur les différents volets.

**LE PRÉSIDENT :**

4690 Et, Monsieur Savoie, l'argile qui a été accumulée, justement, dans cette cellule 6, jusqu'à maintenant, est-ce que c'est un geste tout à fait correct?

**M. PATRICE SAVOIE :**

4695 Il faudrait demander à madame Breault s'il y a eu une demande d'autorisation pour mettre ces argiles-là à cet endroit. Peut-être que non, puisque le terrain est loué, en quelque sort, mais madame Breault pourrait peut-être spécifier.

4700

**LE PRÉSIDENT :**

Allez-y, Madame.

4705 **Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Pour l'instant, c'était supposé être un dépôt d'argile temporaire, il me semble. Puis si la cellule 6, elle est déplacée pour être à l'autre endroit, ça va devenir un dépôt d'argile permanent.

4710 **LE PRÉSIDENT :**

Et si ça ne l'est pas?

4715 **Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

Vous dites si le...

**LE PRÉSIDENT :**

4720 Si la nouvelle... la cellule proposée n'était pas approuvée?

**Mme ANNIE CLAUDE BREault :**

4725 Si Stablex dépose une demande d'autorisation pour la cellule 6 actuelle, ils vont devoir nous présenter un projet pour la gestion de ces argiles excédentaires là, effectivement.

**LE PRÉSIDENT :**

4730 D'accord, merci. – Madame Corbeil?

**Mme ANNE CORBEIL :**

Oui?

4735 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez une deuxième question?

**Mme ANNE CORBEIL :**

4740

Non, ça fait le tour. Ça a bien répondu à mes inquiétudes sur la cellule 6 actuelle.

**LE PRÉSIDENT :**

4745

Parfait. Alors, merci beaucoup.

**Mme ANNE CORBEIL :**

4750

Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous.

4755

**Mme ANNE CORBEIL :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

4760

Au revoir. – Si vous permettez, la commission, elle a quand même quelques questions en rafale qu'elle voudrait nettoyer avant de clore la première partie de l'audience.

4765

Hier, vous avez présenté, de façon un peu rudimentaire, quelques exemples... vous avez cité quelques exemples de valorisation éventuelle des matières résiduelles dangereuses. Est-ce que vous avez un plan quelconque qui vise davantage à renforcer la valorisation du stablex?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4770

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

4775

Pour vous, il n'y a aucune possibilité de valorisation?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4780                   Présentement, Monsieur le président, on n'a pas de plan de valorisation du produit stablex. Comme vous l'avez dit, on travaille davantage sur la valorisation du contenu des matières résiduelles qu'on reçoit.

**LE PRÉSIDENT :**

4785                   Et ceci dit, est-ce que ça pourrait être quelque chose, à long terme... -- quand je dis « long terme », dans 10, 15 ans -- est-ce que ce matériel-là pourrait être valorisé à la lumière des technologies que j'imagine vous suivez un peu partout à travers le monde?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4790                   Je ne peux pas me prononcer là-dessus, Monsieur le président. Je n'ai pas d'opinion sur ça.

**LE PRÉSIDENT :**

4795                   Je m'en doutais. C'est correct.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4800                   Est-ce que... Monsieur le président, est-ce que monsieur Légo peut ajouter un élément?

**LE PRÉSIDENT :**

4805                   Ah, bien oui.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

4810                   **M. PIERRE LÉGO :**

Certain que la technologie de stabilisation, solidification, son but, ça vise l'élimination -- je sais que les gens n'aiment pas le terme --, mais une disposition finale de la matière qui arrive en bout de piste. La plupart des manières qui arrivent chez nous ont déjà subi un processus

4815 d'épuration et, à la suite de toute l'épuration, le recyclage, réutilisation, il reste quelque chose, il reste une matière qui a besoin d'avoir une solution pour la disposition ultime.

4820 Ce qu'on cherche, dans nos plans qu'on a présentement, c'est de trouver, dans ces matières-là, malgré tout, s'il y a encore de la valeur, si on peut retourner quelque chose dans une économie circulaire, recréer quelque chose avec ça. On a déjà commencé avec un projet pour l'ammoniac où on transforme ça.

**LE PRÉSIDENT :**

4825 Vous en avez parlé.

**M. PIERRE LÉGO :**

4830 Maintenant, la solution ultime demeure. Maintenant, est-ce qu'on pourrait, par exemple... Et je m'avance un peu. Mais mettons, par exemple, on reçoit une matière dangereuse, on la traite, on fabrique un produit à partir des matières traitées, un produit qui pourrait être utile : un trottoir, une route.

4835 Ces options-là n'ont pas été évaluées, jusqu'à maintenant, entre autres parce que le cadre réglementaire nous demande de le faire. C'est-à-dire, une matière dangereuse, une fois traitée, demeure teintée, si on veut, de cet... est assimilable à une matière dangereuse encore. Donc, ça serait quand même une première, je crois, de ressortir de ce cadre juridique là.

4840 Que cette matière dangereuse qui est envoyée à un centre autorisé pour disposition finale redevienne une... la matière comme telle redevienne une matière non dangereuse, en quelque part, c'est comme... c'est une... c'est un obstacle, si on veut, qui n'est pas franchi encore. Et je n'ai pas étudié la question beaucoup, mais je ne sais pas trop par où prendre, mettons, une idée comme ça, de prendre un déchet dangereux et décider de... si ce n'est pas de le transformer en quelque chose d'utile, mais que le résultat de la disposition finale ne soit plus un déchet dangereux à gérer de cette façon. Le cadre élémentaire, je ne sais pas trop comment le prendre pour redéfinir ça. Une...

**LE PRÉSIDENT :**

4850 Très bien.

**M. PIERRE LÉGO :**

4855 Il faudrait trouver un exemple précis, peut-être, pour le mettre à l'essai, cette espèce d'obstacle à surmonter.

**LE PRÉSIDENT :**

4860 Et vous, au ministère de l'Environnement, est-ce que vous suivez les technologies, à travers le monde, pour savoir quelles sont les plus performantes?

**M. PATRICE SAVOIE :**

4865 Je vais passer la parole à monsieur Hugo Langlois de la direction des matières dangereuses et des pesticides.

**M. HUGO LANGLOIS :**

4870 Alors, Monsieur le président, oui, on fait des revues de littérature régulièrement. Malheureusement, dans le domaine de la gestion des matières dangereuses, il n'y a pas beaucoup d'innovations technologiques, depuis les dernières années.

4875 On considère que le produit stablex, c'est un résidu final, compte tenu que beaucoup d'options de traitement en valorisation sont toujours tentées avant d'envoyer les matières chez Stablex. Donc, la nature de l'activité de Stablex est de gérer des résidus finaux peu valorisables, donc ce n'est plus envisageable qu'on trouve une valeur à ce résidu qu'on considère, pour l'instant, final. Cette matière résiduelle.

4880 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez une équipe ou une personne attirée à l'examen sporadique, régulier, des technologies à travers le monde?

4885 **M. HUGO LANGLOIS :**

On a une équipe, on a un expert qui le fait, oui, effectivement.

4890

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Rompré, vous avez indiqué, dans l'étude d'impact, qu'il y a un bruit résiduel, dans le secteur sud-est qui mériterait peut-être un examen. Est-ce que ça a été fait?

4895

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Vous avez dit un bruit?

4900

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4905

Oui. Au niveau sonore? L'ambiance sonore?

**LE PRÉSIDENT :**

4910

Oui.

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui? – Est-ce qu'ici, on est en mesure de répondre à des questions sur le niveau sonore?

4915

**LE PRÉSIDENT :**

En fait, je veux juste savoir : est-ce que cette étude-là a été réalisée? Ou cette simulation ou cette modélisation a été réalisée?

4920

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Là, je peux laisser la parole à madame Lalumière. Oui, le... De façon courte, oui, le... tout l'aspect sonore, ça a été pris en compte dans l'étude d'impact.

4925

**LE PRÉSIDENT :**

Et si c'est le cas, bien, il faudra déposer l'évaluation que vous avez faite.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

4930

Elle est en annexe. Je vais retrouver l'annexe, mais elle a été...

**LE PRÉSIDENT :**

4935

En tout cas...

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

4940

OK.

**LE PRÉSIDENT :**

... mon analyste me dit qu'elle n'est pas en annexe.

4945

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Ah, bon bien, on va vous la faire acheminer.

**LE PRÉSIDENT :**

4950

D'accord. S'il vous plaît. Est-ce que l'argent déjà accumulé dans le fonds de fiducie a déjà servi pour les cellules 1 à 4?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4955

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

4960

Très bien. Et donc, quand il y a des travaux à faire sur les cellules 1 à 4, vous puisez l'argent d'un fonds... un autre fonds?

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

4965

Non, ce sont des dépenses d'opération de l'entreprise.

**LE PRÉSIDENT :**

Des dépenses d'opération?

4970

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

Oui.

4975

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**LA COMMISSAIRE :**

4980

Et j'ai une dernière question pour vous, Monsieur Rompré. On a vu qu'au niveau des milieux humides, c'était difficile par le type d'ouvrage, de... je dirais d'utiliser la prémisses, par exemple, éviter, minimiser et compenser. En ce qui a trait à l'aménagement du chemin d'accès qui, ce que j'ai cru comprendre, faisait le tour de la future cellule, vous pensez, à un certain endroit, élargir le chemin d'un 2.5 mètres de part et d'autre, ce qui totalise un 5 mètres pour un chemin quand même suffisamment... d'une emprise d'environ 25 mètres qui est en quand même assez imposante.

4985

La commission voulait savoir la pertinence d'élargir ce chemin-là dans le but de justement pouvoir éviter... la perte, je pense, vous avez évalué à environ 75 mètres carrés, dans un milieu... pas humide, mais je pense que c'est un ruisseau ou, en tout cas, au niveau d'un cours d'eau. Afin d'éviter cet empiètement-là, est-ce que l'idée de ne pas élargir le chemin a été envisagée?

4990

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

L'élargissement... en fait, l'élargissement du chemin dont vous parlez est probablement le chemin qui fait le tour de la cellule. On a... Sur trois côtés, on va avoir besoin d'un chemin d'une largeur de roulement de 11 mètres. Ça, c'est la largeur qui nous permet de transporter le produit stablex et de... Évidemment, on va avoir un cycle de trois ou quatre camions qui vont partir de l'usine, vont aller déposer le produit stablex et ils reviennent vides.

4995

5000

Et ces camions-là doivent se croiser. Et donc, c'est la largeur dont on a besoin pour ces... pour trois côtés. Le côté sud, est et ouest de la cellule 6 auront besoin de cette largeur-là. Je crois

5005 que le chemin du côté nord, lui, il est à circulation moins importante, puis je crois que... il faudrait que je vérifie, mais qui est à 5 mètres de largeur.

5010 Et aussi, le chemin qui n'est pas autour de la cellule, mais qui va relier le terrain du Ministère au terrain qui est proposé pour le projet, il y a un petit bout de chemin qui a 400 mètres, je crois, 430 mètres, qui est à concevoir, et qui lui va devoir aussi avoir 11 mètres, au niveau de la surface de roulement.

5015 Qu'on parle d'un empiètement de 25 mètres, c'est vraiment préliminaire. On est à l'étape de l'ingénierie préliminaire. On n'a pas encore les coupes détaillées du chemin et on a quand même fourni un chiffre un peu plus conservateur, mais l'étape d'ingénierie préliminaire va nous dire exactement quelle va être l'empiètement, à la base, pour obtenir le 11 mètres de surface de roulement.

**LA COMMISSAIRE :**

5020 OK. Alors, ce que je comprends, c'est qu'à l'heure actuelle, vous êtes en mesure d'estimer que sur une longueur de 430 mètres, il va y avoir un empiètement sur le cours d'eau et possiblement avec... justement lors du dépôt des plans finaux, il pourrait y avoir des empiètements un peu plus importants, c'est ce que je comprends?

5025 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

Non. On a été conservateur dans ce qu'on a annoncé, que s'il y a des ajustements, ça devrait être moins.

5030 **LA COMMISSAIRE :**

OK. Et au niveau du projet de mise en valeur, justement, du petit secteur sur 430 mètres, qu'est-ce que ça... en quoi ça peut consister, par exemple? Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire en quoi le projet de réaménagement pourrait avoir l'air?

5035 **M. BENOIT ROMPRÉ :**

Je n'ai pas bien saisi votre question.

5040

**LA COMMISSAIRE :**

5045 Vous avez prévu dans l'étude d'impact, je crois que c'est au... une des questions du  
Ministère que sur, justement, le tronçon de 430 mètres, il allait y avoir une perte de milieu humide  
estimé environ à 75 mètres carrés.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

5050 Est-ce que je...

**M. BENOIT ROMPRÉ :**

5055 Oui, Catherine, tu peux...

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Le 75 mètres carrés, c'est la traversée, en fait...

5060 **LA COMMISSAIRE :**

Oui.

**Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

5065 ... qui est requise pour traverser le cours d'eau, en fait, pour... pour, en fait, connecter un  
ancien chemin. En fait, c'était... c'est l'ancien chemin qui permettait d'accéder du temps du Plan  
Bouchard où la voie ferrée, si je ne me trompe pas, Pierre, mais c'est l'ancienne voie ferrée. Donc,  
c'était déjà une emprise. Il est resté un bout de chemin qui était existant, puis pour relier, dans le  
5070 fond, aux droits des étangs aérés, ce qu'on peut voir, puis il y a un cours d'eau à traverser, et c'est  
ce 75 mètres carrés là que vous parlez est associé à la traversée de ce cours d'eau là pour  
raccorder le chemin.

**LA COMMISSAIRE :**

5075 OK. Ça va consister à un ponceau, par exemple?

5080 **Mme CATHERINE LALUMIÈRE :**

Oui, exactement, avec... qui est surdimensionné un peu, pour justement favoriser le passage d'espèces, pas juste piscicoles, mais également aux types d'espèces semi-aquatiques.

5085 **LA COMMISSAIRE :**

Très bien, merci.

5090 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Alors, écoutez, ceci termine la 1<sup>re</sup> partie de l'audience publique. La commission constate tout de même que des informations complémentaires restent à venir, donc elle compte les recevoir au plus tard dans les prochaines 48 heures, comme indiqué.

5095 Les questions et réponses ainsi que les nouveaux documents obtenus seront très rapidement rendus publics. Ils deviendront accessibles au Centre de documentation du BAPE et sur son site Web où est rassemblée toute la documentation relative au projet. Pour les personnes qui n'auraient pas de connexion Internet, il est possible d'accéder à la version numérique de l'ensemble des documents à partir de la bibliothèque Paul-Mercier à Blainville. On y offre aussi  
5100 plusieurs documents en version papier.

Afin que nous puissions préparer l'horaire de la 2<sup>e</sup> partie de l'audience publique, je vous rappelle qu'il est important de prendre rendez-vous si vous souhaitez résumer votre mémoire ou vous exprimer verbalement en séance. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire Je parle de la  
5105 commission en vous rendant sur la page du dossier, dans le site Web du BAPE, et ce, avant le 29 mai à 16 h.

En 2<sup>e</sup> partie, l'initiateur et les personnes-ressources qui souhaitent être présents sont les bienvenus. Toutefois, ils ne seront plus appelés à intervenir devant la commission. La 2<sup>e</sup> partie est  
5110 exclusivement consacrée à l'expression des opinions qui a été faite en bonne partie en 1<sup>re</sup> partie. Une durée maximale de 15 minutes est accordée pour chaque intervention. Ma collègue, madame St-Michel, et moi pourrons bien sûr échanger avec vous pour préciser et éclaircir certains points de votre opinion.

5115 Les mémoires demeureront confidentiels jusqu'au moment de leur présentation devant la commission. Pour ce qui est des commentaires et des mémoires qui ne sont pas résumés en

5120 séance, ils seront rendus publics à la fin de la 2<sup>e</sup> partie. Je souhaite insister ici sur le fait que les rapports du BAPE sont notamment fondés sur les opinions émises par les citoyens et citoyennes. Partager, donc, votre point de vue peut faire évoluer significativement le regard général de la commission d'enquête sur les projets et ses enjeux. En bref, comment exprimer son opinion :

1. Transmettre un commentaire;
- 5125 2. Transmettre un mémoire;
3. Transmettre un mémoire et le résumer en séance;
4. Exprimer verbalement votre opinion en séance.

5130 En consultant la page du dossier dans le site Web du BAPE, vous aurez accès à toutes les modalités de participation. Les organismes également sont invités à déposer un mémoire afin de documenter leur position au bénéfice des travaux de la commission. Si un organisme choisit de résumer son mémoire en séance publique, il désigne alors la personne autorisée à le présenter en indiquant la fonction qu'elle occupe.

5135 Pour vous aider à préparer votre représentation, vous pouvez consulter la section Participer de notre site Web. Pour que nous puissions prendre connaissance de votre mémoire ou de votre commentaire avant le début des séances, je souhaite que vous le transmettiez au secrétariat de la commission d'enquête au plus tard le 1<sup>er</sup> juin à midi.

5140 Je tiens à rappeler que le BAPE s'est donné une Déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire que vous trouvez également en arrière, à la table d'accueil, donc un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Je vous remercie à l'avance de bien vouloir le remplir et de le remettre au personnel en arrière de la salle.

5145 Pour terminer, je remercie bien sûr monsieur Rompré, le porte-parole de l'initiateur, et toute son équipe, tout comme je tiens à remercier toutes les personnes-ressources, en particulier les porte-paroles, monsieur Savoie, madame Lévesque et madame Bureau... docteure Bureau. Enfin, je remercie tous les gens à la technique, les sténographes, de même que l'équipe de la commission,  
5150 ainsi qu'évidemment, ma collègue, madame St-Michel.

Au plaisir de vous revoir le 6 juin prochain à partir de 19 h, et profitez bien de la belle température que nous avons. Bonne soirée à tous et à toutes.

5155

Je soussignée, MARIE-PIER FOURNIER, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

5160

  
Marie-Pier Fournier, s.o.

5165